

NOTRE PAYS EST AUX PREMIÈRES PLACES EN LA MATIÈRE DANS LE MONDE

Les Algériens se sentent en sécurité

Le rapport mondial sur la sécurité (Global Safety Report), un organe basé aux États-Unis d'Amérique, place l'Algérie en tête de l'Afrique du Nord, avec un score de "88 sur l'Indice de la Loi et de l'Ordre (Law and Order Index) de 2024".

LIRE EN PAGE 2

SITUATION EN LYBIE

Alger accueille la réunion du Mécanisme tripartite

LIRE EN PAGE 3



Le président Abdelmadjid Tebboune a reçu hier, le ministre tunisien des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, Mohamed Ali Nafti en visite en Algérie dans le cadre de la réunion du Mécanisme tripartite (Algérie-Tunisie-Égypte) des pays voisins concernant la Libye, prévue à Alger, aujourd'hui.

Ph : DR

SUIVI DES CONTRATS SIGNÉS À L'IATF 2025

Le Gouvernement passe à la phase d'exécution

P 4

CHAÎNE ABC7

La « Destination Algérie » sur les écrans américains

P 24

AUTEUR DU LIVRE « L'ALGÉRIE FORTE, LA PALESTINE FORTE » EXPOSÉ AU SILA-2025

Mahmoud Abbas célèbre l'amitié algéro-palestinienne

P 6

LES COURSES EN DIRECT

HIPPODROME PARC DES LOISIRS - LAGHOUAT, CET APRÈS-MIDI À 16H00

Encore une épreuve passionnante

P 21

L'ÉDITO

Passée la farce triomphaliste et les faux-semblants marocains qui ont suivi l'adoption, vendredi dernier, au Conseil de sécurité des Nations unies, de la résolution 2797 sur le Sahara occidental, le Makhzen commence à remettre les pieds sur terre. Le royaume du Maroc a pris les devants pour crier à une victoire éclatante en faisant croire à l'opinion publique locale que la supposée marocanité des territoires sahraouis est désormais acquise. Il a construit son argumentaire sur du sable mouvant. Celui d'interpréter à sa convenance des clauses de la résolution 2797 par laquelle il pense pouvoir alimenter encore et encore son irrédentisme au Sahara occidental qu'il occupe depuis 1975. Pourtant, la réalité est toute autre. Cette résolution n'accorde aucunement l'exclusivité au plan d'autonomie. Bien au contraire ! Le texte laisse la porte ouverte à toutes les propositions lorsqu'enfin il confirme les fondements de la question sahraouie. Le

Le Makhzen tombe de haut

renouvellement du mandat de la Minurso pour une année, quand bien même ceci ferait perdurer le statu-quo, n'est-il pas la preuve du maintien du plan onusien qui repose sur le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination ? Au Makhzen qui crie à une victoire illusoire sur la base de l'adoption, si tant est qu'elle existe, de son plan d'autonomie, faut-il lui rappeler que le droit au référendum d'autodétermination a été acté depuis 1991 ? Ainsi, ni le discours pompeux du roi Mohammed VI et ni encore moins la sortie médiatique loufoque de son ministre des Affaires étrangères n'ont réussi à entretenir

cette illusion. Le conseiller principal du président américain pour l'Afrique, Massad Boulos, a porté l'estocade au Makhzen. Le collaborateur de Donald Trump a déconstruit l'un derrière l'autre les éléments du récit marocain. Si la position américaine dans ce dossier est un flagrant parti-pris pour le Maroc et ses plans expansionnistes, l'ONU et son Conseil de sécurité ont choisi le chemin inverse. Celui du droit international qui confère au peuple sahraoui son droit à disposer de lui-même a été réitéré dans la résolution 2797. Autre chose, au Maroc qui cherche à impliquer l'Algérie au lieu d'affronter le Front Polisario comme partie dans ce conflit, la réponse de Boulos ne souffre d'aucun malentendu. Par ailleurs, et aux dernières nouvelles distillées par le cabinet royal, Mohammed VI renonce au discours traditionnel prononcé à l'occasion de la « Marche verte » qui coïncide avec le 6 novembre de chaque année. Ce n'est pas trop catholique pour une tradition qui célèbre l'occupation du Sahara occidental.

Farid Guellil

NOTRE PAYS PARMi LES PREMIERS EN LA MATIÈRE DANS LE MONDE

Les Algériens se sentent en sécurité

Le rapport mondial sur la sécurité (Global Safety Report), un organe basé aux États-Unis d'Amérique place l'Algérie, en tête de l'Afrique du Nord, avec un score de "88 sur l'Indice de la Loi et de l'Ordre (Law and Order Index) de 2024".

Cet indice, qui synthétise la confiance dans les corps de l'ordre public, et les expériences personnelles avec la criminalité, classe l'Algérie juste derrière des leaders mondiaux comme la Chine, la Norvège et la Suisse, note le même rapport, ajoutant que ce score élevé fait de l'Algérie "l'un des pays d'Afrique du Nord affichant la plus grande proportion de sa population déclarant se sentir en sécurité, avec des institutions fortes et un faible taux de criminalité". Cela renforce les témoignages exprimés par plusieurs bloggers étrangers qui ont visité notre pays et qui avaient déclaré se sentir à l'aise et en sécurité là où ils sont passés à travers les régions visitées au cours de leur séjour touristique en Algérie. Dans le même registre, le rapport publié récemment (version 2025), classe l'Algérie parmi les pays les plus performants en Afrique du Nord en matière de perception de la sécurité. Avec cette position, l'Algérie "contribue au statut de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) comme l'une des zones où le sentiment de sécurité est le plus élevé au monde, dépassant 70%", précise le rapport.

Ce rapport pourrait servir l'image du pays dans la dynamique de promotion du touris-



PH : DR

me. Il pourrait constituer un atout majeur dans les efforts des tours operators pour la promotion de la destination Algérie qui offre, en plus de sites à couper le souffle, de la sécurité aussi bien pour sa population que pour ses visiteurs comparativement à certaines destinations, infestées de brigands et même de groupes terroristes qui rackettent les touristes quand ils n'en font pas des otages libérables contre des rançons.

De plus, "une majorité écrasante d'adultes algériens déclarent se sentir en sécurité dans leur environnement quotidien", souligne le rapport. En 2024, "78% des adultes en Algérie ont affirmé se sentir en sécurité en marchant seuls la nuit", explique le document, précisant que ce chiffre "place l'Algérie en deuxième position en Afrique du Nord pour cet indicateur spécifique, juste derrière l'Égypte (82%), mais devant la Libye (72%), le Maroc

(68%) et la Tunisie (64%)". Ces résultats pour l'Algérie, dont le score de sécurité de 78% dépasse la moyenne mondiale de 73%, soulignent que "même dans un contexte mondial marqué par des conflits persistants, le sentiment de sécurité à l'échelle locale peut être élevé, reflétant la résilience communautaire et la confiance dans les institutions".

LE CITOYEN S'IMPLIQUE

Il faut rappeler dans ce cadre que les efforts des autorités algériennes, depuis l'élimination du risque terroriste qui avait fait du pays une destination à éviter, ont permis un véritable maillage sécuritaire du pays qui a réduit considérablement les « poches d'insécurité ». Les services de sécurité présentes sur le terrain déploient de grands efforts dans la prévention à travers des opérations coup de poing dans les zones susceptibles de servir de terreau pour la violence

urbaine. De plus, l'Algérien se sent de plus en plus concerné par la sécurité de son espace de vie. Aujourd'hui, c'est un véritable élan citoyen qui a poussé de nombreux internautes à s'impliquer dans les efforts de préservation de l'ordre public et de la quiétude des Algériens à travers la dénonciation de tout comportement suspect susceptible de constituer un motif d'insécurité. Et pour appuyer encore plus cette nouvelle image qu'offre notre pays au monde on pourrait rappeler que la ville d'Oran vient de remporter le Golden Award de l'Union Afro-Asiatique (AFASU) de la meilleure ville touristique émergente en Afrique pour l'année 2025. Le jury qui décerne cette distinction s'appuie justement sur les indices de sécurité à travers le monde parmi lesquels le rapport mondial sur la sécurité (Global Safety Report) et l'indice « Law and Order ».

Slimane B.

DURABILITÉ URBAINE POUR L'ANNÉE 2025

Alger dans le Top 5 mondial

Lors du prestigieux Shanghai Award de l'Organisation des Nations unie tenu cette année à Bogota en Colombie, à l'occasion de la Journée mondiale des villes, la capitale Algérienne a été distinguée pour son engagement dans le développement durable. Alger figure désormais parmi les 5 villes les plus avancées dans le domaine de la durabilité urbaine pour l'année 2025. Selon un communiqué de la wilaya d'Alger, cette distinction a été reçue par le chef de cabinet, Abderrahman Rouabhi, qui représentait le ministre, wali d'Alger, Mohamed Abdelnour Rabhi. « Cette récompense internationale vient couronner les efforts constants déployés par la wilaya dans le cadre de sa stratégie de modernisation et de développement durable qui vise à transformer Alger en capitale inclusive, moderne et résiliente d'ici 2030. Elle illustre également la portée concrète des projets menés dans plusieurs secteurs clés ».

POURQUOI ET COMMENT LA CAPITALE S'EST DÉMARQUÉE

Pour avoir obtenu la 5e place, la capitale algérienne s'est notamment distinguée dans le domaine de la modernisation de l'infrastructure et de la gestion environnementale incluant la réhabilitation des espaces urbains, l'amélioration des ser-

vices publics et la mise en place de politiques écologiques. Elle s'est également distinguée dans la transformation écologique et transition énergétique à travers l'adoption de solutions innovantes pour réduire l'empreinte carbone et promouvoir les énergies renouvelables. L'on évoque également la gestion des risques et des catastrophes naturelles par le développement de plans de prévention et de résilience urbaine. Aussi, la préservation du patrimoine culturel et touristique par la valorisation des sites historiques et renforcement de l'attractivité touristique. S'en suit, l'innovation en numérique par le déploiement de technologies pour faciliter la gestion urbaine et améliorer la qualité de vie des citoyens. Par ailleurs, Alger a été promu grâce à sa politique du logement et la réalisation de programmes de logement respectueux de l'environnement et adaptés aux besoins des habitants.

UN EXEMPLE EN AFRIQUE DU NORD

Par ailleurs, cette reconnaissance place Alger sur le même podium que Bogota (Colombie), Médine (Arabie saoudite), Espoo (Finlande) et Incheon (Corée du Sud), choisies parmi 85 villes issues de 33 pays. Elle illustre une dynamique de transformation globale, mêlant innovation

urbaine, responsabilité environnementale et inclusion sociale. Le Shanghai Award met en lumière les efforts soutenus des autorités locales pour bâtir une ville capable de conjuguer modernité et durabilité. Alger apparaît ainsi comme un exemple en Afrique du Nord capable de répondre aux défis environnementaux, sociaux et économiques de demain.

Ania N.

LE MAE DE L'AZERBAÏDJAN : « Merci à l'Algérie d'avoir soutenu notre présidence du Mouvement des non-alignés »

Le ministre des Affaires étrangères de l'Azerbaïdjan, Jeyhun Bayramov, a souligné que les relations fraternelles entre son pays et l'Algérie sont fondées sur le soutien, la confiance et le respect mutuel, annonçant la création d'un comité économique conjoint.

Dans une déclaration à l'issue d'une audience que lui a accordée le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le ministre azerbaïdjanais a indiqué que ses discussions avec son homologue algérien, Ahmed Attaf, ont été axées sur « plusieurs questions liées aux relations entre les deux pays ». Qualifiant les relations entre son pays et l'Algérie de « fraternelles fondées sur le soutien, la confiance et le respect », il a affirmé que « les positions des deux pays s'inscrivent pleinement dans le cadre du droit international ». « Nous nous réjouissons du caractère dynamique de nos relations », a-t-il dit, rappelant la tenue en Algérie, en début d'année, de la deuxième session des consultations politiques entre les deux pays.

« Lors des échanges, nous avons signé un accord portant sur la création d'un comité économique conjoint », a-t-il ajouté, exprimant sa conviction que « des représentants des deux pays seront prochainement désignés et que ce comité économique sera particulièrement efficace, regroupant des institutions publiques ainsi que des chefs d'entreprises et investisseurs des deux pays ». « Ce comité se réunira au moins une fois par an afin d'évaluer les progrès réalisés dans le cadre de la coopération bilatérale », a-t-il suggéré.

Le chef de la diplomatie de l'Azerbaïdjan s'est dit, par ailleurs, persuadé de l'existence de nombreuses opportunités de coopération dans d'autres domaines, notamment dans les « échanges humains et culturels qui s'annoncent très prometteurs ». Il s'est, également, félicité du niveau atteint par les relations parlementaires entre son pays et l'Algérie, saluant la création du groupe d'amitié parlementaire bilatéral.

Bayramov a salué, aussi « le soutien mutuel que se portent nos deux pays au sein des instances internationales puisque nous appartenons à plusieurs organisations communes telles que les Nations unies, l'Organisation de la coopération islamique et d'autres organismes internationaux ». « Je tiens à exprimer la gratitude de l'Azerbaïdjan pour le soutien de l'Algérie à notre présidence du Mouvement des non-alignés, pendant quatre ans, ainsi que pour l'activité intense déployée lors de notre présidence de la COP29 », a-t-il déclaré, indiquant avoir abordé « des questions importantes, notamment la situation sécuritaire dans la région ».

Sarah O.

LE COLONEL RUSSE ANDREI PAVLENKO À ALGER

Le pionnier du déminage des frontières algériennes après l'Indépendance

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu le colonel russe à la retraite, Andrei Pavlenko. En effet, Andrei Pavlenko est reconnu pour ses contributions humanitaires, notamment en Algérie où il a participé, après l'Indépendance, aux opérations de déminage le long des frontières Est et Ouest du pays. En juin 2024, il a effectué une visite officielle en Algérie où il a été reçu par le général d'Armée Saïd Chengriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire. Lors de cette visite, il a reçu des éloges pour son rôle dans la formation des équipes algériennes de déminage et pour ses contributions durables aux efforts humanitaires du pays. En 2023, il avait déjà été décoré en Russie de la médaille El-Achir par le Président de la République, en reconnaissance de son engagement envers l'Algérie. Cette reconnaissance traduit l'importance des relations historiques et humanitaires entre l'Algérie et la Russie où Pavlenko demeure une figure respectée pour ses actions passées. M. Pavlenko et ses compagnons ont largement contribué dans la réussite des efforts pour désamorcer des millions de mines, par la technique de tâtonnement utilisée à l'époque.

L. Zeggane

SITUATION EN LYBIE

Alger accueille la réunion du Mécanisme tripartite

En visite en Algérie dans le cadre de la réunion du Mécanisme tripartite « Algérie-Tunisie-Égypte » des pays voisins concernant la Libye, prévue à Alger, aujourd'hui, jeudi, le ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger de Tunisie, Mohamed Ali Nafti, et la délégation qui l'accompagne ont été reçus, hier, par le président Abdelmadjid Tebboune.



Le président Tebboune a également reçu, le même jour, le ministre égyptien des Affaires étrangères, Badr Abdel-Atty, ministre des Migrations et des Affaires des Égyptiens de l'étranger, ainsi que sa délégation, qui lui ont remis un message de son homologue égyptien, le président Abdel Fattah al-Sissi. Les deux audiences se sont déroulées en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, Boualem Boualem, du ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, et du conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires diplomatiques, Amar Abba.

Dans la même journée, Ahmed Attaf avait reçu au siège du ministère Mohamed Ali Nafti. Cette rencontre, indique un communiqué du ministère, a permis de faire le point sur les progrès accomplis dans les différents aspects des relations fraternelles et de la coopération entre les deux pays frères. Cela a été rendu possible grâce à l'attention particulière et soutenue que leur portent leurs dirigeants respectifs, le président Tebboune et son frère, le président Kaïs Saïed. À cette occasion, les deux parties ont souligné "l'importance de saisir l'opportunité des préparatifs en cours pour la tenue de la 23^e session de la

Grande commission mixte algéro-tunisienne, pour réaliser de nouvelles avancées et concrétiser davantage d'acquis en vue de hisser les relations bilatérales aux plus hauts niveaux de partenariat et d'intégration possibles". Lors de cette rencontre, "les deux ministres ont évoqué plusieurs questions d'intérêt commun, notamment les derniers développements dans leur voisinage régional commun", conclut le communiqué.

Mohamed Ali Nafti participe à la réunion du Mécanisme de concertation tripartite « Algérie-Tunisie-Égypte » des pays voisins sur la Libye, aux côtés d'Amed Attaf, et de Badr Abdelatty, ministre des Affaires étrangères, de l'Émigration et des Affaires des Égyptiens à l'étranger, d'Égypte. Le communiqué du ministère tunisien des Affaires étrangères qui annonce la venue à Alger du ministre tunisien, précise que la réunion tripartite examinera les derniers développements de la situation dans ce pays. Les discussions porteront sur les efforts conjoints entrepris par les trois pays en coordination avec la Mission d'appui des Nations unies en Libye.

Il s'agit, selon la même source, de poursuivre le soutien et l'encouragement du dialogue interlibyen. Le but est d'arriver à créer un climat propice à l'aboutissement d'un règlement politique global et consensuel, consacrant la souveraineté et l'unité nationale de

la Libye, et renforçant sa sécurité, sa stabilité et son processus de développement sous l'égide et avec l'appui des Nations Unies. Le communiqué rapporte que la Tunisie réaffirme son attachement à une solution politique libyenne « sous l'égide et avec l'appui des Nations unies », fondée sur l'appropriation, par les Libyens, de leur processus de sortie de crise, afin de restaurer la sécurité, renforcer les institutions de l'État et favoriser le développement de ce pays voisin.

Les préparatifs de cette réunion avaient été discutés en août dernier lors de l'appel téléphonique reçu par Ahmed Attaf de la part de son homologue égyptien Badr Abdel-Atty. Les deux ministres avaient réaffirmé leur attachement à un règlement définitif de la crise libyenne à même de préserver la souveraineté de ce pays, l'unité de son peuple et l'intégrité de son territoire, et de consolider la paix, la sécurité et la stabilité dans la région. Les ministres des Affaires étrangères de l'Algérie, de la Tunisie et de l'Égypte s'étaient réunis au Caire en mai dernier pour réactiver ce mécanisme tripartite concernant la Libye, qui avait été lancé en 2017. Il avait été convenu de tenir la réunion prévue aujourd'hui à Alger, qui devrait être suivie d'une autre en Tunisie.

M'hamed Rebah

IL SERA REMIS LE 8 MAI DE CHAQUE ANNÉE

Le FLN institue le prix du journaliste

Le parti du Front de libération nationale a annoncé, hier, par la voix de son secrétaire général, Abdelkrim Benmbarek, la création d'un prix pour distinguer les meilleurs journalistes algériens. Cette annonce a été faite lors d'une cérémonie organisée à l'occasion de la Journée nationale de la presse (22 octobre) et du 71^e anniversaire du déclenchement de la Révolution nationale (1^{er} Novembre). Dans une allocution prononcée à cette occasion, le SG du FLN, Abdelkrim Benmbarek, a expliqué que ce prix attribué aux membres de la presse nationale vise à encourager les professionnels des médias à être innovants et à développer leurs capacités créatives. Benmbarek a précisé que les résultats du concours et l'attribution des prix y afférents se feront le 8 mai de chaque année. Cette date historique coïncidant avec la commémoration des massacres coloniaux du 8 mai 1945. Le chef de l'ex-parti unique a souligné que cette compétition sera « crédible » et sera supervisée par des « professeurs des médias » qui feront preuve d'objectivité dans le traitement des dossiers des prétendants à ce prix. En outre, il a ajouté que cette initiative du parti se veut une « contribution à la valorisation et à la célébration de l'excellence dans le domaine des médias à travers toutes ses spécialisations ». Par ailleurs, le patron du FLN a également annoncé le lancement d'un club des journalistes et lequel sera, selon lui, un espace de débats et de dialogue ouvert à tous les professionnels des médias algériens. F. G.

AZOUZ NASRI ENCENSE

LES RELATIONS

ALGÉRO-QATARIES :

« Un modèle de coopération arabe fructueuse »

Le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, a affirmé que les relations algéro-qataris constituent «un modèle de coopération arabe fructueuse», saluant «leur développement continu dans divers domaines». Dans une déclaration à l'Agence de presse qatarie (QNA), en marge de sa participation au 2^e Sommet mondial pour le développement social, qui se tient à Doha, en sa qualité de représentant du président de la République, le président du Conseil de la Nation a souligné que les relations algéro-qataris sont «un modèle de coopération arabe fructueuse et de compréhension mutuelle», mettant en avant «leur évolution constante dans différents domaines grâce à la vision et aux orientations des dirigeants des deux pays». Les deux pays partagent «une vision commune quant au soutien aux causes du développement durable et à l'action arabe commune», a-t-il ajouté, mettant en avant l'importance de «renforcer la coopération et la coordination parlementaire et diplomatique entre les deux pays, afin de consolider la sécurité, la stabilité et la prospérité dans la région et dans le monde». Par ailleurs, Nasri a indiqué que l'Algérie «a adopté des politiques publiques à caractère social visant à assurer la prise en charge de la santé, de l'éducation, ainsi que le soutien à la jeunesse et à la femme», rappelant que «plus de 12 millions d'élèves algériens bénéficient de la gratuité de l'enseignement, du transport, de la restauration et des soins de santé». S'agissant de la participation de l'Algérie à ce Sommet, le président du Conseil de la nation a précisé qu'elle s'inscrit dans le cadre de «l'engagement de l'Algérie à contribuer activement aux efforts internationaux visant à promouvoir le développement social et à instaurer la justice et l'égalité entre les peuples».

Sarah O.

FISCALITE ET TRANSFORMATION ECONOMIQUE DE L'AFRIQUE

Vers une nouvelle ère de coopération

Les travaux des réunions annuelles du Forum sur l'administration fiscale africaine (ATAF 2025), se poursuivent jusqu'à demain au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal (Alger), sous le thème «Adoption d'approches efficaces et ciblées pour des systèmes fiscaux équitables».

Cette manifestation vise l'élaboration d'une feuille de route commune afin de relever les défis fiscaux actuels, de renforcer la conformité fiscale, d'exploiter les opportunités offertes par l'évolution du paysage fiscal mondial, et de faire entendre la voix de l'Afrique au sein des institutions internationales, dans un contexte mondial en constante mutation où les pressions sur les finances publiques s'intensifient et où une fiscalité forte et

moderne constitue un pilier essentiel pour financer le développement durable en Afrique. L'ATAF constitue une plateforme visant à renforcer l'agenda africain commun en matière de mobilisation durable des ressources locales, d'amélioration de la gouvernance fiscale et de promotion d'une croissance économique inclusive.

Il permet, en outre, d'échanger les expériences et d'approfondir le dialogue sur les moyens de renforcer les capacités du continent à financer son développement et à assurer une transformation durable. Les travaux de l'ATAF 2025 porteront sur des thématiques d'importance stratégique, telles que la transformation numérique des administrations fiscales, la lutte contre les flux financiers illicites, l'érosion de l'assiette fiscale,

la réforme du système fiscal international et les défis imposés par l'économie numérique, ainsi que l'élargissement de l'assiette fiscale et le renforcement de la fiscalité comme source de financement des Objectifs du développement durable (ODD). Les séances à huis clos de ce Forum avaient débuté, lundi, par les réunions de la Commission technique, qui ont porté sur les taxes internationales, l'échange d'informations, les impôts directs et indirects, l'administration fiscale, ainsi que par une réunion du Conseil d'administration du Réseau des femmes en fiscalité (AWITN) relevant du Forum.

Créé en novembre 2009, l'ATAF est un espace de dialogue et de concertation sur les moyens d'améliorer les systèmes fiscaux en Afrique. Il vise à renforcer l'efficacité

des administrations fiscales et à soutenir la mobilisation des ressources nationales pour booster la croissance économique du continent. L'Algérie est le 43^e membre à adhérer à l'ATAF, qui compte actuellement 44 pays, dans le cadre d'une vision ambitieuse tendant à renforcer les capacités de l'administration fiscale nationale afin d'améliorer la mobilisation des recettes fiscales, d'intensifier la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales, et contre les flux financiers illicites, ainsi que de transmettre la position africaine unie sur les défis fiscaux internationaux. Par ailleurs, les dernières réunions annuelles du Forum, dont le siège se trouve en Afrique du Sud, se sont tenues dans la capitale rwandaise, Kigali, à la fin de l'année 2024.

S. O.

SUIVI DES CONTRATS SIGNÉS À L'IATF 2025

Le Gouvernement passe à la phase d'exécution

La dynamique économique impulsée par la 4ème édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025) se poursuit. Après la réussite éclatante de cet événement continental, au cours duquel l'Algérie a signé plus de 11 milliards de dollars de contrats d'investissement et de coopération avec des partenaires africains, le gouvernement multiplie les réunions de suivi pour concrétiser sur le terrain les engagements pris.

En effet, conformément aux orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le gouvernement œuvre à traduire dans les faits les accords conclus durant l'IATF 2025. Le Chef de l'État avait d'ailleurs réuni récemment les opérateurs économiques algériens au Centre international des conférences (CIC) à Alger, les exhortant à accélérer la mise en œuvre des contrats signés et à renforcer la présence économique algérienne en Afrique, notamment à travers les exportations de biens et services vers les pays partenaires. Le président Tebboune a insisté sur le fait que le succès de l'IATF 2025 ne doit pas rester symbolique, mais se transformer en résultats concrets, contribuant à la diversification des exportations nationales et au positionnement de l'Algérie comme un acteur économique majeur sur le continent.

Dans cette continuité, le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé mardi une réunion de travail consacrée au suivi de la mise en œuvre des contrats d'investissement conclus dans le cadre de l'IATF 2025, indique un communiqué des services du Premier ministre. Cette rencontre s'est déroulée en présence de plusieurs opérateurs économiques et de représentants d'entreprises nationales concernées. Les participants ont présenté des exposés détaillés sur la nature des contrats signés avec les partenaires africains



ainsi que sur l'état d'avancement de leurs projets.

Au cours de cette réunion, deuxième de son genre depuis la clôture de l'IATF, les opérateurs économiques ont fait part de leurs préoccupations et propositions concernant les moyens de renforcer l'accompagnement de l'État dans leurs démarches d'investissement. Ils ont notamment souligné l'importance du soutien logistique, financier et administratif pour accélérer la cadence de concrétisation des projets et consolider la présence économique de l'Algérie dans l'espace africain.

Dans son allocution, le Premier ministre a rappelé les engagements constants du président Tebboune en faveur de l'investissement national et de la consolidation des partenariats stratégiques liant l'Algérie à ses partenaires africains. Ces orientations, a-t-il souligné, s'inscrivent dans une vision globale visant à assurer un développement équilibré, durable et intégré à l'échelle africaine. Ghrieb a également réaffirmé l'engagement du gouvernement à promouvoir l'esprit d'initiative économique, à instaurer un climat favorable à l'innovation et à diversifier l'économie nationale. Cette stratégie,

soutenue par des mesures concrètes, vise à renforcer le positionnement économique de l'Algérie en Afrique et à faire du pays un pôle de développement et d'exportation régional.

Pour rappel, la 4^{ème} édition de la Foire commerciale intra-africaine tenue du 4 au 10 septembre à Alger, a réuni plus de 40 pays africains, 1 500 exposants et 30 000 visiteurs professionnels. L'Algérie a obtenu la part du lion avec 11,2 milliards de dollars de contrats signés, sur un total continental dépassant 48 milliards de dollars, selon les données officielles. Les principaux secteurs concernés sont l'industrie manufacturière, l'agro-industrie, l'énergie, la logistique, les mines et la pharmacie. L'objectif affiché par le gouvernement est de renforcer les échanges intra-africains et de faire de l'Algérie un hub économique reliant l'Afrique du Nord au reste du continent. Les réunions de travail gouvernementales ont eu lieu pour suivre la mise en œuvre effective des contrats signés, confirmant la volonté de l'État de passer de la signature à l'action et d'assurer une présence économique durable sur les marchés africains.

Sarah O.

AFFAIRES RELIGIEUSES ET WAKFS

Le budget prévu en 2026 en hausse de 4,89 %

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a présenté un exposé sur le budget de son secteur, prévu dans le projet de loi de finances pour l'exercice 2026 (PLF 2026), devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), pour la promotion du discours religieux, la formation et l'enseignement coranique, ainsi que le développement de la numérisation, a indiqué un communiqué de l'APN. À ce propos, M. Belmehdi a précisé que son secteur bénéficiera «d'un budget dépassant les 60,5 mds DA en autorisations d'engagement et près de 58 mds DA en crédits de paiement, soit une augmentation de 4,89% par rapport à l'exercice financier 2025», a fait savoir la même source. En effet, ces crédits sont répartis sur trois axes principaux, à savoir : l'orientation religieuse et la culture islamique, la formation et l'enseignement coranique, ainsi que la gestion publique. Concernant les nouveaux investissements, le ministre a indiqué qu'«une enveloppe financière de 3,5 mds DA a été allouée pour la concrétisation de projets importants, entre autres l'aménagement des annexes du Centre culturel islamique, l'équipement des instituts et des écoles coraniques, et la réalisation de sièges pour les nouvelles directions de wilayas dans le Sud». Dans le cadre de la réévaluation, plus de 3 mds DA ont été dégagés pour l'achèvement des projets en cours, à l'instar de la poursuite de la réalisation de sept mosquées pôles nationales et la réhabilitation de la cathédrale du Sacré-Cœur à Alger. Ce budget reflète «les efforts continus de modernisation de la gestion du secteur et de promotion de la formation religieuse, tout en renforçant les infrastructures des mosquées et des établissements éducatifs, et ce, dans le cadre d'une vision basée sur la numérisation et la bonne gouvernance», a conclu le communiqué.

L. Zeggane

BELARIBI INSPECTE LE PROJET DE 3000 LOGEMENTS AADL À RÉGHAÏA Une amélioration du rythme des travaux constatée

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi, a inspecté le projet de 3000 logements à la cité Bouraâda dans la commune de Réghaïa (Alger), dans le cadre du programme de location-vente (AADL), dont la livraison est prévue dans les « prochains jours ». Selon un communiqué du ministère, Belaribi a supervisé « les derniers ajustements du projet, en prévision de sa livraison dans les prochains jours, par l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) », relevant « une nette amélioration du rythme des travaux et un avancement dans les différents chantiers, après la levée de tous les obstacles entravant la progression du projet et retardant la distribution des logements aux souscripteurs ». La visite a permis de s'enquérir de la mise en œuvre sur le terrain des instructions données par le ministre lors de sa précédente visite au site du projet le 13 octobre dernier. À rappeler qu'au cours de cette précédente visite, Belaribi avait passé en revue l'ensemble des composantes du projet, dont les travaux de construction des immeubles, tout comme l'aménagement primaire et tertiaire à l'intérieur du site. Il avait également procédé à l'inspection de l'état d'avancement des travaux du portail principal de la cité, effectués par l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL), dont les travaux étaient en phase finale. Lors de cette même visite, le ministre avait donné des instructions à l'effet de finaliser sans délai les dernières retouches et de raccorder le site aux réseaux vitaux, notamment l'eau potable, électricité et gaz, afin de créer les conditions optimales pour la distribution de ces logements au profit des futurs bénéficiaires dans les plus brefs délais.

Ania N.

DERBAL LA AFFIRMÉ À JIJEL :

« L'eau potable est au cœur des préoccupations »

La fourniture d'eau potable est au centre des directives des autorités publiques que l'État a alloué des sommes considérables pour garantir la disponibilité de cette ressource vitale, a affirmé le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, dans le cadre de sa 2^e journée de visite de travail à la wilaya de Jijel. S'exprimant à cette occasion, Derbal a souligné que, «les instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, sont claires à ce sujet : Fournir de l'eau potable aux citoyens où qu'ils soient». Le ministre a fait part, dans ce cadre, de «la nécessité d'accélérer le rythme de réalisation des différents projets et de remédier aux lacunes et aux retards enregistrés, que

ce soit au niveau de la wilaya de Jijel ou des autres wilayas du pays», insistant sur «l'importance d'inclure une clause liée au travail en continu (3x8) dans les cahiers des charges, en particulier pour les projets urgents, sans négliger les facteurs de qualité».

INSPECTION DES PROJETS

À noter que, le ministre de l'Hydraulique a supervisé, au second jour de cette visite, la mise en service d'une nouvelle station de pompage dans la région de Mezghitane, à l'entrée ouest de la commune de Jijel. Ce dernier a également inspecté les travaux de construction d'un réservoir de 10 000 m3 dans la même zone, insistant sur «la rigueur dans le suivi, la multiplication des efforts et

l'accélération du rythme de réalisation afin de réceptionner le projet dans les plus brefs délais». Ces deux infrastructures, selon les explications fournies sur place, contribueront à «renforcer les capacités de collecte et d'approvisionnement et à améliorer le service public de l'eau dans les différentes cités des communes de Jijel et de Taher, ainsi que dans les régions environnantes». Dans la commune d'Émir Abdelkader, une attention particulière a été portée aux travaux d'aménagement de l'oued Mencha où le ministre a donné des instructions strictes pour accélérer le rythme des travaux en renforçant le chantier en main-d'œuvre et en mettant en place les équipements nécessaires afin de garantir

l'achèvement du projet dans les plus brefs délais pour éviter des inondations similaires à celles qu'a connues la région en 2023 et 2024. Dans la commune de Djimla, M. Derbal a inspecté le projet d'alimentation en eau potable de sept communes à partir du barrage de Tabbellout où il a insisté sur «la nécessité d'accroître le rythme des travaux, notamment après la levée de tous les obstacles techniques et administratifs». Il a insisté sur «le travail continu et la présence permanente des bureaux d'études pour rattraper le retard accumulé». Le ministre a également écouté sur place un exposé concernant l'étude de raccordement du barrage d'El Agrem à celui de Tabbellout.

L. Z.

SALON "CONSTECH 2025"

Les talents de la Tech sous les projecteurs

La ville de Constantine clôture aujourd'hui, la troisième édition du Salon international de la numérisation et des technologies de l'information et de la communication "Constech 2025", organisé du 4 au 6 novembre à l'hôtel Marriott.

Devenu une véritable vitrine nationale de l'innovation technologique et de l'économie du savoir, cet événement met en lumière les talents algériens et les solutions numériques 100 % locales au service du développement national. Placée sous le haut patronage du ministère de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, cette édition s'est distinguée par la présentation de projets innovants tels que la "casquette intelligente", conçue pour faciliter la mobilité des personnes malvoyantes, et un logiciel intégré de gestion des marchés, deux initiatives emblématiques de la transition numérique en cours en Algérie. L'inventeur de la "casquette intelligente", Si Achour Laouira, fondateur de la startup Noor Accessibility, explique que son dispositif « vise à offrir une autonomie accrue aux personnes en situation de handicap visuel ». Équipée de capteurs de proximité, la casquette détecte les obstacles et alerte son porteur grâce à des signaux sonores ou des vibrations. Son développement a bénéficié du soutien de l'Agence nationale de promotion et de développement des parcs technologiques, illustrant la synergie croissante entre recherche, start-up et institutions publiques. Autre exemple du savoir-faire national : l'entreprise OGC, forte de plus de trente-cinq ans d'expérience dans les solutions informatiques, a présenté une suite logicielle de gestion intégrée conçue pour répondre aux besoins spécifiques des entreprises algériennes. Son directeur général, Abdelkader Hamini, souligne que ces outils « permettent d'améliorer la performance administrative et financière des institutions tout en accom-



pagnant leur transformation numérique ».

UN ESPACE POUR ALLIER L'INNOVATION ET LE FINANCEMENT

Grande nouveauté de cette édition : la création d'un Espace national de l'innovation, présenté comme le premier du genre en Algérie. Ce lieu, conçu pour favoriser le dialogue entre startups, investisseurs publics et privés, se veut un pont stratégique entre idées créatives et financements concrets. Selon Mohamed Saïf Eddine Salahi, commissaire du salon et directeur de Media Smart, société organisatrice de l'événement, cet espace « vise à créer un environnement interactif permettant aux jeunes innovateurs de rencontrer directement les investisseurs et bailleurs de fonds ». Le Fonds national de financement des startups participe d'ailleurs à l'événement en tant qu'exposant et intervenant, renforçant ainsi la cohérence de la politique publique en matière d'innovation. "Constech 2025" réunit un large panel de chercheurs, entrepreneurs, experts, institutions et acteurs économiques autour d'un objectif commun : ancrer durablement la culture numérique en Algérie. Des organismes clés tels que l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique, l'Association nationale pour la promotion de la numérisation ou encore le Cluster

algérien des acteurs du numérique participent activement à cette édition, aux côtés des secteurs bancaire et assurantiel, qui y présentent leurs solutions digitales pour les services financiers.

L'IA ET LA CYBERSÉCURITÉ AU CŒUR DES DÉBATS

Le salon s'articule autour de deux grands volets : un espace d'exposition professionnelle, où sont présentés des projets d'avant-garde, notamment la station électrique intelligente, développée par le Centre de recherche en technologies des semi-conducteurs énergétiques, ainsi que des innovations dans les domaines de l'intelligence artificielle, de la santé numérique, de l'efficacité énergétique, de la réalité virtuelle et du big data. Des conférences scientifiques abordent les thématiques les plus actuelles : réseaux 5G, cybersécurité, cloud computing, entrepreneuriat, inclusion numérique et éthique technologique. Ces rencontres accueillent des chercheurs algériens résidant à l'étranger, venus partager leur expertise pour enrichir le débat et renforcer les passerelles entre la diaspora scientifique et les acteurs locaux. Le salon accorde également une place centrale aux incubateurs universitaires, tels que ceux des universités Frères Mentouri et Salah Boubnider de Constantine, ainsi qu'à l'incubateur public Algeria Venture. Leur participation illustre la volonté de

rapprocher le monde académique, l'innovation et l'entrepreneuriat, condition essentielle pour bâtir un écosystème numérique durable.

UN HUB D'ÉCHANGES ÉCONOMIQUES ET TECHNOLOGIQUES

Autre nouveauté : le lancement du "Corpo Space", un espace B2B dédié aux rencontres entre startups et entreprises établies, conçu pour transformer les prototypes et innovations en solutions concrètes répondant aux besoins du marché national. Cette dynamique collaborative s'inscrit dans une vision plus large : faire du numérique un levier stratégique de la diversification économique. Avec plus de 8 000 visiteurs et professionnels attendus, "Constech 2025" s'impose comme l'un des événements technologiques majeurs du pays. En réunissant sur une même scène les mondes de la recherche, de l'entreprise et de la finance, le salon confirme la volonté de l'Algérie de consolider sa souveraineté numérique et de placer l'innovation au cœur de son développement. Au-delà d'un simple salon, "Constech 2025" illustre la renaissance technologique de Constantine et l'émergence d'une génération d'entrepreneurs algériens convaincus que l'avenir du pays se construira par la connaissance, la créativité et la technologie.

M. Seghilani

PRODUITS DE PÊCHE ET D'AQUACULTURE

Bientôt une entreprise de commercialisation

La création d'une entreprise publique spécialisée dans la collecte et la commercialisation de produits de pêche et d'aquaculture est en cours de préparation, a fait savoir à Alger, le directeur général de la pêche et de l'aquaculture, Miloud Tria. S'exprimant lors d'une conférence de presse sur la 10e édition du Salon international de la pêche et de l'aquaculture (SIPA 2025), qui débute aujourd'hui à Oran, et ce, jusqu'à dimanche prochain, M. Tria a précisé que cette nouvelle entreprise, qui relèvera de l'Office national des aliments de bétail (ONAB), « permettra une meilleure promotion et une commercialisation organisée des produits halieutiques, notamment dans le domaine de l'aquaculture ». Le même responsable a expliqué que, « cette démarche s'inscrit dans le cadre de la nouvelle stratégie nationale du secteur, visant à renforcer la production et à assurer une exploitation rationnelle des ressources maritimes ». Précisant que, « la stratégie prévoit

également l'extension de la production d'aliments et d'alevins au niveau national, ainsi que la création de coopératives de pêche et d'aquaculture chargées de la collecte et de la commercialisation de la production, en vue d'assurer la durabilité des activités des petits producteurs (moins de 400 kg) ». En matière de numérisation, cette stratégie vise à « mettre en place une plateforme numérique au sein de la Chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture (CAPA), à même de permettre aux producteurs de renseigner et promouvoir leurs produits », a-t-il ajouté.

ORAN ACCUEILLE LA 10E ÉDITION DU SIPA 2025

Dans le cadre du lancement aujourd'hui de la 10e édition (SIPA 2025), M. Tria fait savoir qu'« elle verra la participation de 180 exposants issus de 17 pays », précisant que le Sultanat d'Oman sera l'invité d'honneur de cette édition de quatre jours, avec une importante

délégation d'opérateurs économiques. Le Salon sera également marqué par l'organisation de dix ateliers techniques et scientifiques en partenariat avec des organismes régionaux et internationaux tels que la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM) et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). « La 10e édition du Salon verra également la participation de 30 start-up », a indiqué le directeur général. Pour sa part, le commissaire du salon, Brahim Benbouza, a souligné que cette manifestation, placée sous le thème « Pêche et aquaculture, innovation et partenariats », constituera un espace professionnel regroupant les différents acteurs du secteur, notamment les grandes entreprises, start-up, institutions financières et compagnies d'assurance, ainsi qu'une opportunité pour mettre en lumière les efforts de numérisation engagés par le secteur.

L. Zeggane

SECTEUR DE LA FORMATION ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS Un budget de 125,2 milliards de DA dans le PLF-2026

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab a présenté devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale, le budget affecté à son secteur dans le cadre du projet de loi de finances (PLF) 2026, lequel porte sur plusieurs mesures visant à améliorer la qualité de la formation professionnelle. Lors d'une séance d'audition présidée par Mohamed Benhachem, président de la commission, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, Mme Arhab a souligné que « le secteur a bénéficié, dans le cadre du PLF 2026, d'une augmentation considérable de l'enveloppe budgétaire qui lui est consacrée, les autorisations d'engagement ayant été fixées à 125,215 milliards DA, soit une hausse de 17,46% par rapport à l'année précédente ». À cet effet, la ministre a indiqué que « les crédits de paiement ont atteint 127,315 milliards DA, soit une hausse de 7,21% par rapport à 2025 ». Elle a passé en revue, par la même occasion, « les efforts du secteur visant à renforcer l'efficacité du système de formation professionnelle et à en améliorer l'attractivité et la qualité pour en faire un pilier fondamental de la compétitivité économique ». Il s'agit notamment, poursuit la ministre, de « la modernisation des programmes et des curricula, conformément à des approches pédagogiques modernes basées sur la compétence, ainsi que l'équipement des établissements de formation en technologies et équipements modernes avec le soutien à l'insertion professionnelle des diplômés, à travers l'élaboration d'une carte nationale des opportunités d'insertion ». Ces efforts, a poursuivi la ministre, portent également sur « l'organisation de salons régionaux de l'emploi et le développement d'un système de suivi du parcours des diplômés au niveau national ». Dans le but de rapprocher la formation professionnelle du monde du travail, Mme Arhab a indiqué que « l'élargissement du dispositif de formation par apprentissage à travers le renforcement du partenariat avec les entreprises économiques », ce qui a permis « de créer des passerelles concrètes entre les espaces de formation et les besoins de production, contribuant ainsi à une meilleure insertion des stagiaires sur le marché du travail », a ajouté la ministre. En matière de soutien à l'entrepreneuriat, le ministère œuvre à « l'accompagnement des jeunes à travers des programmes de développement des compétences et à l'encouragement de la création de microentreprises, en s'appuyant sur un réseau de 182 centres de développement de l'entrepreneuriat répartis sur l'ensemble du territoire national ». Concernant la transformation numérique, la ministre a précisé que « le secteur s'emploie à développer de nouvelles plateformes numériques et à généraliser la gestion électronique au sein des établissements de formation afin d'améliorer la rapidité et l'efficacité des services et de faciliter la formation à distance pour les jeunes de toutes les régions ». Pour sa part, Benhachem a souligné « l'importance du secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels, le qualifiant de pilier fondamental dans la construction d'une économie nationale productive et diversifiée et d'outil efficace dans la lutte contre le chômage, en permettant aux jeunes d'acquérir les compétences nécessaires à leur insertion dans le marché du travail et à leur contribution à la création de richesse », a-t-il ajouté.

L. Z.

AUTEUR DU LIVRE « L'ALGÉRIE FORTE, LA PALESTINE FORTE » PRÉSENTÉ AU SILA 2025

Mahmoud Abbas célèbre l'amitié historique entre l'Algérie et la Palestine

Le Salon international du livre d'Alger (SILA 2025) a été marqué, mardi, par un moment fort de fraternité arabo-palestinienne : la présentation et la dédicace symbolique du nouvel ouvrage du président palestinien, Mahmoud Abbas, intitulé « L'Algérie forte, la Palestine forte ». Ce livre retrace, avec émotion et rigueur historique, les grandes étapes du soutien indéfectible de l'Algérie au peuple palestinien depuis l'Indépendance.



PH: DR

L'événement, organisé au stand de l'État de Palestine, a réuni de nombreux visiteurs venus saluer ce témoignage rare d'amitié entre deux peuples liés par une mémoire partagée de lutte et de dignité. En l'absence du président Abbas, c'est l'ambassadeur de l'État de Palestine en Algérie, Fayez Abu Aïta, qui a animé la séance de dédicace et distribué gratuitement de plusieurs exemplaires de l'ouvrage, offerts « au nom du

président Mahmoud Abbas à l'Algérie et à son peuple frère ». Pour le diplomate palestinien, ce livre revêt une valeur historique et symbolique exceptionnelle. « Cet ouvrage est d'une grande importance pour nous, car il préserve la mémoire des liens fraternels et indestructibles qui unissent les peuples palestinien et algérien. Par amour et reconnaissance envers l'Algérie, le président Abbas a voulu immortaliser plusieurs moments de solidarité qui témoignent du rôle majeur joué par Alger dans la défense de la cause palestinienne », a déclaré M. Abu Aïta devant la presse. Le livre revient sur les premières

années de l'Indépendance de l'Algérie, lorsque le jeune État algérien, tout juste libéré du joug colonial, a apporté sa première aide financière à la Palestine — un geste destiné aux familles de martyrs et de blessés palestiniens.

Ce soutien, écrit Abbas, « a marqué le début d'une alliance morale et politique fondée sur la justice et la libération des peuples ». L'ouvrage consacre également un chapitre entier à la proclamation de l'État de Palestine en 1988 à Alger, lors de la 19e session du Conseil national palestinien. Ce moment décisif de l'histoire contemporaine

palestinienne fut accueilli avec ferveur par le peuple algérien et demeure un symbole fort du rôle de l'Algérie sur la scène arabe et internationale. Mahmoud Abbas évoque aussi, avec émotion, ses trois visites officielles en Algérie sous la présidence d'Abdelmadjid Tebboune.

Selon Fayez Abu Aïta, ces rencontres ont été marquées par une « profonde convergence politique et humaine » et traduisent « l'intérêt constant du président Tebboune pour la cause palestinienne et pour le renforcement des liens entre les deux nations ». Pour le diplomate, le choix du SILA comme lieu de lan-

cement n'est pas anodin : « Le Salon du livre d'Alger, vitrine du savoir et de la culture, représente une occasion idéale pour présenter ce livre, symbole d'une amitié qui dépasse les frontières et les époques. Offrir ce livre au peuple algérien, c'est lui rendre hommage pour son soutien constant et inébranlable ». « L'Algérie forte, la Palestine forte » n'est pas seulement un récit historique : c'est aussi une déclaration d'amour politique et morale. En retraçant les gestes de solidarité, les discours, les rencontres et les décisions qui ont cimenté cette fraternité, Mahmoud Abbas rappelle que la cause palestinienne vit dans le cœur des Algériens, comme la cause algérienne avait jadis vécu dans celui des Palestiniens. Le livre, publié en arabe et bientôt disponible en français, se présente comme un hommage vibrant à une solidarité exemplaire, née des luttes communes contre l'occupation et pour la dignité des peuples. Dans un monde où la mémoire s'effrite vite, Mahmoud Abbas choisit de la graver à jamais : celle d'une Algérie qui n'a jamais cessé de tendre la main à la Palestine. Cette œuvre, au-delà de son aspect historique, s'impose comme un témoignage d'humanité et de fidélité entre deux Nations qui, depuis plus de soixante ans, partagent une même conviction : celle que la liberté d'un peuple renforce la liberté de l'autre.

M. Seghilani

CISJORDANIE OCCUPÉE

Plus de 2 300 agressions sionistes en octobre

La Cisjordanie occupée continue de subir une vague d'agressions incessantes. Selon un rapport publié par la Commission palestinienne de résistance au mur et aux colonies, les forces d'occupation sionistes et les colons ont perpétré 2 350 attaques contre des civils palestiniens, leurs terres et leurs biens au cours du seul mois d'octobre. Cette escalade témoigne d'un climat de violence institutionnalisée où la colonisation avance sous couvert de « mesures sécuritaires ».

Le président de la Commission, Mouayyad Shaaban, a précisé que les forces d'occupation sionistes sont responsables de 1 584 agressions, tandis que 766 attaques ont été commises par des colons. Les violences se concentrent dans les gouvernorats de Ramallah et Al-Bireh (542 attaques), Naplouse (412) et El-Khalil (401). Le rapport mensuel met en lumière une série de crimes et d'abus : agressions physiques, déracinement d'arbres, incendies de champs, interdiction faite aux agriculteurs d'accéder à leurs oliveraies, démolitions d'habitations et de structures agricoles, ainsi que la confiscation de terres palestiniennes. Dans de vastes zones, l'armée sioniste ferme des terres entières sous prétexte d'« opérations sécuritaires », facilitant ainsi l'expansion illégale des colonies. Les colons, souvent escortés par les soldats, profitent de ces fermetures pour étendre leurs avant-postes et semer la terreur parmi les communautés rurales palestiniennes. Ces attaques coïncident avec la saison de la récolte des olives, période cruciale pour l'économie et la vie sociale des familles palestiniennes. Selon l'agence Reuters, citant des responsables palestiniens et des représentants de l'ONU, les violences

des colons contre les agriculteurs se sont intensifiées pendant la saison de la cueillette. Le ministère palestinien de l'Agriculture fait état d'une hausse de 17 % des pertes financières subies par les paysans de Cisjordanie depuis le début de l'année, comparé à la même période de l'an dernier. La Commission de résistance au mur et à la colonisation indique que plus de 15 000 arbres ont été détruits ou incendiés depuis octobre 2024.

ARRESTATIONS ET INCURSIONS MILITAIRES RÉCURRENTES

La brutalité sioniste ne s'arrête pas aux campagnes. Mardi soir, un jeune Palestinien, Ali Abou Atieh, originaire du camp d'Al-Amari, a été blessé par balles puis arrêté par une unité spéciale sioniste au centre de la ville d'Al-Bireh. Selon des témoins, les forces spéciales ont d'abord infiltré discrètement la zone du marché central avant que des renforts militaires ne prennent position pour couvrir l'opération d'arrestation.

Dans le même temps, l'armée d'occupation a mené plusieurs incursions simultanées à travers la Cisjordanie dans la ville de Qabatiya, au sud de Jénine, où de violents affrontements ont éclaté avec des jeunes résistants ; dans le camp d'Askar à Naplouse ; à Kafr Qaddoum à l'est de Qalqilya ; et dans le village d'Al-Rihiya près d'El-Khalil. Des témoins ont également rapporté que des colons ont incendié des terres agricoles près de la localité de Lubban al-Sharqiya, au sud de Naplouse, tandis que l'armée sioniste tirait des fusées éclairantes dans le ciel pour protéger leur action. Ces agressions quotidiennes traduisent une politique délibérée de colonisation et de déplacement forcé, qui vise à

chasser les Palestiniens de leurs terres. En s'appuyant sur les colons pour créer un climat de peur, l'occupation sioniste consolide son contrôle militaire sur la Cisjordanie tout en fragmentant davantage le territoire.

Les organisations palestiniennes et internationales des droits humains alertent depuis des mois sur cette coordination implicite entre l'armée sioniste et les colons, qui agissent de plus en plus ouver-

tement avec l'appui des autorités. Malgré les condamnations de l'ONU, aucune mesure concrète n'a été prise pour mettre fin à ces violations systématiques du droit international. Les Palestiniens de Cisjordanie, pris en étau entre les incursions armées et les agressions des colons, continuent de résister, dans un contexte où la colonisation s'intensifie à l'abri du silence international.

M. S.

FRANCE

"Airbnb" accusée de "soutenir les crimes de guerre" de l'entité sioniste en Palestine

L'Association française des juristes pour le respect du droit international (JURDI) a poursuivi en justice la plateforme de réservation en ligne "Airbnb" pour des locations en Cisjordanie occupée, l'accusant de "soutenir les crimes de guerre" perpétrés par l'occupation sioniste dans les territoires palestiniens occupés. Cette association à but non lucratif qui milite en faveur du droit international, demande au tribunal d'ordonner à l'entreprise de retirer les annonces immobilières concernant les territoires palestiniens occupés par l'entité sioniste. "En proposant ces hébergements, Airbnb contribue à la normalisation et à la perpétuation du régime colonial, en fournissant des ressources financières aux colons et en légitimant leur présence", a expliqué JURDI dans sa plainte, dont des extraits ont été rapportés par un média français. L'avocate Hélène Massin-Trachez, qui dirige l'affaire, a précisé que la loi française interdit de proposer des contrats qui violent l'ordre public, affirmant qu'Airbnb faisait exactement cela en promouvant des contrats de location illégaux auprès de clients basés en France. Une audience préliminaire est prévue le 13 janvier, et si le tribunal donne raison à JURDI, Airbnb aura huit jours pour se conformer à la décision avant de se voir infliger une amende de 5000 euros (5740 dollars) par jour de retard. De son côté, la Ligue française des droits de l'homme (LDH) a déposé plainte contre Airbnb et Booking.com le mois dernier pour avoir répertorié des propriétés situées dans les colonies sionistes érigées dans les territoires palestiniens occupés. La plainte accuse ces entreprises de complicité et de dissimulation aggravée de crimes de guerre, soulignant que les plateformes encouragent le "tourisme d'occupation" en proposant des annonces dans les colonies sionistes.

GHAZA ASPHYXIÉE

Le PAM dénonce le blocus et exige l'ouverture immédiate de tous les points de passage

Le cri d'alarme du Programme alimentaire mondial (PAM) résonne comme une accusation directe contre l'occupation sioniste et ses complices. Alors que la faim ravage Ghaza, le PAM, organe des Nations unies, appelle à l'ouverture totale des points de passage afin de permettre l'acheminement d'une aide humanitaire bloquée depuis des mois par le blocus sioniste un blocus qui constitue l'un des instruments les plus implacables du siège et de la punition collective imposée à plus de deux millions d'êtres humains.

La porte-parole du PAM, Abir Atifa, a déclaré mardi que « trois semaines et demie après le cessez-le-feu, nous avons réussi à distribuer des colis alimentaires à près d'un million de personnes dans l'ensemble du territoire ». Mais cette avancée reste dérisoire face à l'ampleur du désastre. « Il faut ouvrir davantage de passages et élargir l'accès humanitaire », a-t-elle martelé, rappelant que les convois d'aide sont continuellement entravés, contrôlés, voire refoulés par l'armée sioniste. Le PAM gère actuellement 44 centres de distribution à Ghaza, sur les 145 qu'il devrait pouvoir faire fonctionner. Le reste est paralysé par les restrictions imposées par Tel-Aviv. L'ONU parle désormais d'une situation « catastrophique » : des familles entières survivent avec moins d'un repas par jour, les enfants dépérissent, les hôpitaux sont à l'arrêt, et les rares camions d'aide qui parviennent à entrer ne suffisent même pas à cou-



vrir 10 % des besoins quotidiens de la population. Depuis plus de dix-huit ans, Ghaza vit sous un blocus total maritime, terrestre et aérien transformé par Israël en instrument d'anéantissement. Ce siège, toléré voire soutenu par les puissances occidentales, a plongé le territoire dans une famine organisée. L'eau potable, les médicaments, le carburant et l'électricité sont systématiquement rationnés. Les infrastructures civiles, les boulangeries, les écoles et les hôpitaux sont ciblés, puis privés de matériaux pour être reconstruits. Les capitales occidentales, qui prétendent défendre les droits humains, gardent le silence. Washington, Londres, Paris et Berlin se contentent de discours humanitaires tout en continuant de livrer des armes et d'opposer leur veto à toute sanction réelle contre l'occupation. Pendant que les ONG se battent pour nourrir les enfants de Ghaza, ces gouvernements assurent la survie politique et militaire d'un régime d'apartheid.

REJET DE TOUTE FORCE ÉTRANGÈRE SOUS TUTELLE

Face à ces manœuvres, la résistance palestinienne réaffirme son refus de voir une force militaire internationale se substituer à « l'armée de l'occu-

pation » dans Ghaza. Moussa Abou Marzouk, dirigeant du mouvement, a dénoncé les projets occidentaux visant à installer une administration sécuritaire sous tutelle étrangère. « Ghaza n'a pas besoin d'un nouveau mandat ni d'une occupation déguisée », a-t-il déclaré, tout en confirmant que le mouvement avait accepté que l'administration civile soit confiée à un ministre relevant de l'Autorité palestinienne, dans l'intérêt du peuple palestinien. Selon le site américain Axios, Washington œuvre en secret à la création d'une « force internationale de sécurité » incluant une nouvelle police palestinienne et des contingents de pays arabes et musulmans. Derrière le discours humanitaire, se dessine une tentative de réoccupation politique, sous couvert d'ordre et de stabilité.

LE BLOCUS DE LA MORT CONTINUE

Sur le terrain, les crimes se poursuivent. Mercredi, les forces sionistes ont remis les dépouilles de quinze Palestiniens dans le cadre d'un nouvel échange, selon l'agence Safa. Ces corps, livrés à l'hôpital Nasser de Khan Younès, viennent s'ajouter aux 285 dépouilles restituées depuis le début de la trêve. La veille, les

SUD-LIBAN

Une frappe sioniste brise la trêve et sème la panique parmi les civils

Une nouvelle agression sioniste a coûté la vie à un civil et blessé un autre, mercredi, dans le sud du Liban. Selon l'Agence nationale d'information (ANI), un drone de l'armée sioniste a visé une voiture circulant sur la route reliant Borg Rahal à Al-Abbassiya, dans le district de Tyr. L'attaque a provoqué une vive panique parmi les habitants, notamment les élèves des écoles situées à proximité. Des scènes de chaos se sont rapidement propagées : des parents accourant pour récupérer leurs enfants, des cris, et la peur d'un retour de la guerre. « La frappe a semé l'effroi dans les rangs des écoliers », a rapporté l'agence libanaise, évoquant « une situation de terreur généralisée dans la région ». Dans un autre incident, un drone sioniste a largué une bombe sonore sur la zone frontalière de Wata al-Khiyam, également au sud du Liban, aggravant encore les tensions dans une région déjà traumatisée par des mois de violations. Jusqu'à 10h15 (heure locale), aucune réaction officielle n'avait été émise par l'armée sioniste concernant ces deux attaques. Ces nouvelles frappes s'ajoutent à une longue série d'agressions menées ces dernières semaines contre le territoire libanais. Depuis plusieurs mois, l'armée d'occupation multiplie les incursions, les assassinats ciblés et les bombardements, prétendant viser des membres du Hezbollah, tout en frappant régulièrement des zones civiles à l'est et au sud du pays. Le président libanais, Joseph Aoun, avait pourtant ordonné, la semaine dernière, aux forces armées de « répondre à tout acte de violation ou de pénétration israélienne sur les terres libanaises libérées ». Une décision saluée par la population, excédée par l'impunité dont bénéficie l'occupant. Le lendemain, le chef de l'État a réaffirmé la disposition du Liban à « engager des négociations en vue de mettre fin à l'occupation sioniste et de récupérer l'ensemble de ses territoires ».

DES VIOLATIONS RÉPÉTÉES DANS UNE TOTALE IMPUNITÉ

Depuis octobre 2023, le Liban vit sous la menace constante de l'armée sioniste. Ce qui avait débuté par une offensive limitée s'est transformé, en septembre 2024, en une guerre totale ayant fait plus de 4 000 morts et près de 17 000 blessés. Malgré l'accord de cessez-le-feu conclu en novembre 2024, les violations se sont multipliées : plus de 4 500 incidents recensés, causant des centaines de victimes civiles. L'État sioniste continue de défier la communauté internationale en maintenant son occupation de cinq collines stratégiques dans le sud libanais — territoires conquis lors de la dernière guerre — ainsi que d'autres zones occupées depuis plusieurs décennies. Pour la population du sud, chaque jour sous les drones rappelle la fragilité de la trêve et l'arrogance d'un ennemi qui bafoue ouvertement le droit international. Les appels répétés de Beyrouth et des Nations unies à la cessation des hostilités restent sans effet. Sur le terrain, les civils paient le prix fort, pris en otage entre les ambitions expansionnistes de l'occupant et le silence complice des puissances occidentales. Alors que le Liban tente de se reconstruire après deux années de guerre et de blocus, les frappes de drones sionistes démontrent que la trêve n'est qu'un mirage. Le pays du Cèdre continue de résister, malgré les blessures profondes laissées par l'occupation et les bombardements. La question qui demeure, amère et urgente : combien de morts encore faudra-t-il avant que la souveraineté libanaise ne soit enfin respectée ?

M. S.

COMPÉTITIONS INTERNATIONALES DE FOOTBALL

25 000 pétitionnaires exigent l'exclusion d'Israël

La mobilisation en faveur de la Palestine ne faiblit pas au Royaume-Uni. La Campagne de solidarité avec la Palestine (PSC) a annoncé avoir recueilli 25 000 signatures réclamant l'exclusion d'Israël des compétitions internationales de football, en raison des crimes de guerre et du génocide commis contre le peuple palestinien dans la bande de Ghaza.

Le coordinateur de la campagne, Louise Bacon, a remis mardi la pétition au siège de la Fédération anglaise de football (FA), au stade de Wembley à Londres. L'initiative vise à interpeller les instances sportives britanniques et internationales sur la responsabilité morale et politique du sport face à l'apartheid et à la violence exercée par l'entité sioniste contre les Palestiniens. S'exprimant devant le stade, Bacon a dénoncé la participation d'Israël à

des compétitions européennes, déclarant : « Aucun État coupable de génocide et de politique d'apartheid ne devrait être autorisé à participer à des tournois internationaux de football ». La pétition demande également l'annulation du match prévu ce jeudi entre Aston Villa (Angleterre) et le Maccabi Tel-Aviv (Israël) dans le cadre de la Ligue Europa, considérant qu'il est moralement inacceptable de maintenir une rencontre sportive avec un pays accusé de crimes contre l'humanité. La campagne rappelle que les clubs israéliens ont déjà été visés par des appels au boycott de la part de plusieurs associations européennes depuis le déclenchement de la guerre à Ghaza. Les signataires estiment que le monde du football, en continuant à accueillir Israël dans les compétitions officielles, envoie un message d'indifférence

face à la souffrance du peuple palestinien et banalise les violations graves du droit international. Dans un contexte où le sport se présente souvent comme un vecteur de paix et de solidarité, les initiateurs de la pétition affirment qu'il ne peut être un refuge pour les régimes oppresseurs. Ils appellent la FIFA et l'UEFA à adopter des sanctions similaires à celles imposées à d'autres États accusés d'agression, estimant que le football ne peut ignorer le cri de Ghaza. Cette action s'inscrit dans un mouvement citoyen plus large qui gagne du terrain en Europe, où de nombreuses voix exigent des mesures de boycott, de désinvestissement et de sanctions contre Israël tant que perdureront les massacres et le blocus imposé à la population palestinienne.

M. S.

TIPASA. CENTRE UNIVERSITAIRE MORSLI-ABDALLAH

Baddari préside la cérémonie de promotion au rang d'Université

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a présidé, mardi à Tipasa, la cérémonie de promotion du Centre universitaire Morsli-Abdallah au rang d'Université, en présence des autorités de la wilaya et de la communauté universitaire.

En vertu du décret exécutif n 25-267 du 15 Rabie El-Thani 1447 correspondant au 7 octobre 2025, portant création de l'Université de Tipasa, le ministre, accompagné des autorités locales, a supervisé la cérémonie de promotion du Centre universitaire au statut d'"Université de Tipasa", suite à la mise en œuvre d'un ensemble de critères structurels, pédagogiques et scientifiques exigés pour ce faire. Ce décret exécutif stipule la création d'un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, dénommé Université de Tipasa. Cette université compte six (6) facultés, soit la Faculté des sciences, la Faculté des sciences de la nature et de la vie, celle des lettres et des langues, la Faculté de droit, la Faculté des sciences sociales et humaines ainsi que la Faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion. Au cours de sa visite de travail à l'Université de Tipasa, M. Baddari a inspecté l'incubateur de l'établissement et visité les bureaux des porteurs de projets nationaux ainsi qu'une exposition dédiée à plusieurs projets innovants organisée dans la salle de formation, à l'instar du projet du Centre d'appui technologique et d'innovation et des réalisations du centre universitaire dans le domaine des classements internationaux. Le ministre a également effectué une visite à l'annexe de l'Ecole normale supérieure, avant d'assister à la Faculté des sciences économiques, à un atelier de travaux dirigés consacré à la spécialité de l'intelligence artificielle, et à un exposé sur les idées, projets, startups et clubs scientifiques. M. Baddari s'est entretenu, à l'occasion, avec des étudiants titulaires de labels et de brevets d'invention, ainsi qu'avec des étudiants créateurs de start-up



ayant bénéficié d'un financement dans le cadre du dispositif des micro-entreprises, et a écouté leurs préoccupations. Dans une déclaration à cette occasion, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a affirmé que le processus de promotion du Centre universitaire Morsli-Abdallah au rang d'Université de Tipasa constitue "un modèle réussi à suivre en matière d'encouragement à l'entrepreneuriat, à l'innovation et à l'économie du savoir", estimant que cette université est devenue "une locomotive créatrice de richesse". Il a ajouté que le Centre universitaire de Tipasa a enregistré, en une seule année, la création de 31 micro-entreprises et l'obtention de 14 brevets d'invention et de trois (3) labels d'innovation, tout en se préparant, suite à sa promotion au statut d'Université, à poursuivre son essor grâce à la persévérance et au dévouement de ses staffs pédagogique, étudiantin et administratif. Le ministre a appelé, à ce titre, à "poursuivre cette riche trajectoire pour bâtir une Algérie nouvelle et victorieuse, en veillant à concrétiser les engagements du président de la République, M. Abdelmadjid

Tebboune, visant à faire de l'université une tribune du savoir, de la connaissance et de la création de richesse". A son tour, le recteur de l'Université de Tipasa, Mohamed Younsi, a salué la décision d'ériger ce centre universitaire, créé en 2012, au rang d'Université, à l'issue d'un riche parcours d'efforts et de préparatifs, soulignant que cette promotion "traduit la volonté des autorités supérieures du pays de développer la recherche scientifique et l'enseignement supérieur, à travers l'amélioration de la qualité de la production intellectuelle, l'encouragement de la compétition, de la qualité, de la réactivité et de l'ouverture sur l'environnement extérieur". A noter que le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a supervisé, en marge de cette visite de travail, la signature d'une convention-cadre de partenariat entre le groupe public Cosider, filiale Cosider Agriculture, et l'Université de Tipasa, laquelle sera généralisée ultérieurement à l'ensemble des universités du pays, dans le but de renforcer la coopération et de développer la recherche scientifique, selon les explications fournies sur place.

CONSTANTINE. SALON INTERNATIONAL CONSTANTIC

Aménagement d'un espace national d'innovation

Un espace national dédié à l'innovation a été aménagé à Constantine dans le cadre du Salon international de la numérisation et des technologies de l'information et de la communication "ConstanTIC 2025", dont la troisième édition a été ouverte mardi et se poursuivra jusqu'à jeudi, sous l'égide du ministère de l'Economie de la connaissance, des start-up et des micro-entreprises. Dans une déclaration à l'APS, le commissaire du Salon et directeur de la société MediaSmart, initiatrice de cette manifestation qui se tient à l'hôtel Marriot, Mohamed Seifeddine Salhi a indiqué que cet espace national constitue "une première du genre" dans le cadre du ConstanTIC international. Il s'agit d'un espace de convergence réunissant start-up, institutions publiques et acteurs du financement privé, dans une démarche visant à instaurer un écosystème interactif propice à la mise en relation des jeunes innovateurs avec les investisseurs et les bailleurs de fonds. Ce dispositif ambitionne de stimuler la dynamique de l'économie numérique nationale à travers une approche pragmatique et inclusive. Véritable pierre angulaire de cette troisième édition, cet espace se distingue comme l'élément phare du Salon, organisé dans le prolongement des politiques publiques de soutien à la transition numérique et à l'innovation. Il se présente comme une plateforme stratégique favorisant la rencontre entre créativité et finan-

cement, offrant ainsi un cadre privilégié d'échanges entre entrepreneurs, organismes de financement et structures d'accompagnement, parmi lesquels le Fonds national de financement des start-up, présent en qualité d'exposant, d'investisseur et de conférencier dans le cadre des sessions scientifiques. L'événement a par ailleurs réuni un parterre d'institutions nationales majeures actives dans les domaines de la digitalisation et de l'innovation, telles que l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique, l'Association nationale pour la promotion de la numérisation, ainsi que le Groupement algérien des acteurs du numérique. Le secteur bancaire et celui des assurances y sont également représentés, mettant en avant des solutions digitales de pointe destinées à moderniser les services financiers. Le Salon s'articule autour de deux volets essentiels. Le premier, consacré à l'exposition professionnelle, met en lumière une sélection de projets innovants, au premier rang desquels figure le projet des stations électriques intelligentes, considéré comme l'un des fleurons de cette édition. Ce projet est présenté en collaboration avec le Centre de recherche en technologies des semi-conducteurs énergétiques, aux côtés d'autres initiatives dans les domaines de l'intelligence artificielle, la santé numérique, l'efficacité énergétique, la réalité virtuelle et le Big Data. Le second volet concer-

ne les conférences scientifiques, abordant des thématiques de pointe telles que les réseaux 5G, la cybersécurité, le cloud computing, l'entrepreneuriat, l'inclusion numérique et l'éthique technologique. Ces rencontres scientifiques réunissent chercheurs, experts et professionnels d'Algérie et de l'étranger, parmi lesquels plusieurs compétences algériennes établies à l'étranger, venues enrichir les débats de leur savoir et de leur expérience. La troisième édition du ConstanTIC se distingue également par la participation active de structures d'incubation et d'accompagnement, notamment "Algeria Venture", ainsi que les incubateurs universitaires des Frères Mentouri et Salah Boubnider de Constantine, présents en tant qu'exposants et

intervenants, illustrant ainsi la synergie entre université, innovation et entrepreneuriat. Parmi les nouveautés de cette édition, l'espace "CorpoSpace" retient particulièrement l'attention. Conçu comme un lieu d'échange entre entreprises, il vise à renforcer les partenariats B2B et à transformer les innovations en solutions concrètes répondant aux besoins du marché national. Le Salon devrait accueillir plus de 8.000 visiteurs et professionnels, confirmant son statut de rendez-vous technologique incontournable en Algérie, à la croisée du savoir scientifique et du dynamisme économique, et incarnant pleinement la vision nationale d'un avenir fondé sur la transformation numérique et l'économie du savoir.

EL-MÉNIÂA. DÉVELOPPEMENT

Lancement et inauguration de projets au chef-lieu de wilaya

Divers projets de développement ont été lancés et d'autres ont été inaugurés au chef-lieu de la wilaya d'El-Meniaa, dans le but d'améliorer le cadre de vie du citoyen et de renforcer les infrastructures de base, a-t-on appris mardi des services de la wilaya. Les autorités locales ont réceptionné une polyclinique au niveau de la nouvelle ville et ont lancé le chantier de réalisation du siège du Trésor, en plus de lancer les travaux de la troisième tranche du projet de dédoublement de voies à l'entrée Nord de la ville d'El-Meniaa ainsi que l'installation de l'éclairage public sur le même axe. Les quartiers Djeramna et Tin-Bouزيد

ont été, pour leur part, raccordés au réseau de gaz naturel et d'électricité, ont signalé les services de la wilaya en faisant état aussi de l'inauguration du siège de l'annexe de la formation continue, au quartier Lemmadi, et du lancement du projet de reconstruction du Centre de la formation professionnelle et de l'apprentissage "Chahid Brik Bouhafs", au quartier Ouled-Aicha. Lançant ces opérations, le wali d'El-Meniaa, Mokhtar Benmalek, a insisté auprès des entreprises de réalisation sur le respect des délais et normes techniques de réalisation des projets ainsi que sur la qualité des travaux.

BÉJAÏA. SOCIÉTÉ CIVILE

Tenue des assises de wilaya des associations des comités de quartiers et de villages

La wilaya de Bejaïa a abrité, mardi, les assises de wilaya des associations des comités de quartiers et de villages, organisées par l'Observatoire national de la société civile (ONSC), en présence de représentants associatifs, des autorités publiques et des élus locaux. Les travaux ont été ouverts au siège de la wilaya par le wali, Kamel-Eddine Kerbouche, en présence du représentant de l'Observatoire national de la société civile, Boualem Hadjer, ainsi que de plusieurs acteurs associatifs et membres de la société civile. Dans son intervention à l'occasion, M. Hadjer a souligné que "tout projet visant à renforcer la citoyenneté positive et active doit intégrer les associations des comités de quartiers et de villages". Il a ajouté que cette rencontre était un cadre propice pour les associations des comités de quartiers et de villages "pour exercer pleinement leur rôle dans le développement local, dans le cadre de la démocratie participative, et pour débattre de plusieurs thèmes d'intérêt commun". Ces assises donneront lieu à des recommandations portant sur la contribution des comités de quartiers et de villages à la prévention des fléaux sociaux et de la toxicomanie, ainsi qu'au renforcement de la cohésion sociale et à la promotion de la culture du signalement, a précisé le même responsable. A son tour, le wali a souligné que l'organisation de ces assises traduisait la vision éclairée de l'Etat algérien, qui considérerait la société civile comme un partenaire essentiel pour consacrer les principes de la démocratie participative et gérer les affaires locales. Il a, aussi, réitéré l'engagement des autorités locales à accompagner cette dynamique nationale en soutenant les initiatives associatives sérieuses et en favorisant le dialogue et la concertation entre les différents acteurs oeuvrant dans l'intérêt général. Ces rencontres ont été marquées par plusieurs ateliers de discussion consacrés notamment au rôle des associations dans la promotion de la démocratie, du développement local et de la culture du signalement, ainsi que dans la lutte contre la drogue et les bandes de quartiers.

AÏN-DEFLA. PROGRAMME "AMBASSADEURS DE LA MÉMOIRE"

Hidaoui supervise le lancement de la 1^{re} session de formation

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a supervisé mardi à Aïn Defla, le lancement de la 1^{ère} session nationale de formation du programme "Ambassadeurs de la Mémoire", visant à préserver le patrimoine historique et à le transmettre aux jeunes générations.

Organisée à l'occasion du 71^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1^{er} novembre 1954, cette session se poursuivra durant trois jours au camp de jeunes "Chahid Douaïr Belkacem", avec la participation de près de 70 jeunes, filles et garçons, de différentes wilayas du pays. Initié par le CSJ, le programme vise à renforcer l'identité nationale et à protéger la mémoire collective en formant de jeunes passionnés d'histoire et de culture nationale. Il s'agit, selon le ministre, d'exploiter les compétences de ces jeunes "en vue de documenter le patrimoine historique à travers des approches innovantes utilisant les outils numériques modernes". M. Hidaoui a souligné qu'à travers la mise en œuvre de ce projet national, le CSJ veut contribuer à "construire un avenir radieux pour la patrie et à préserver la mémoire



nationale", qu'il a qualifiée de "socle commun face aux défis". Il a insisté sur l'importance d'investir dans les capacités de la jeunesse, d'autant plus que "l'Algérie est la cible de tentatives visant à effacer sa mémoire". La 1^{ère} phase de ce programme bénéficiera à 124 jeunes, dans l'objectif de développer leur conscience historique et culturelle, de consolider leur attachement à l'identité nationale et de leur transmettre un savoir historique structuré selon une approche scientifique et pédagogique, a-t-il ajouté.

Lors de son intervention à l'ouverture d'une journée d'étude sur "le rôle des clubs de santé des établissements de jeunes dans la lutte contre la drogue", le ministre a appelé, en outre, à "abandonner

les méthodes classiques de sensibilisation" et à adopter "des approches innovantes adaptées à la mentalité et aux centres d'intérêt des jeunes". M. Hidaoui a aussi appelé les responsables des cellules de jeunes à revoir leurs modes d'action, estimant que les campagnes fondées sur des moyens traditionnels, tels que la distribution de dépliant, "n'atteignent plus les objectifs escomptés". Le ministre a achevé sa visite en assistant à une représentation théâtrale "L'Epopée verte 2" à la maison de la culture Emir Abdelkader, avant de rendre hommage à la famille révolutionnaire et procéder à la distinction des deux jeunes (une fille et un garçon) les plus actifs dans le secteur de la jeunesse de la wilaya.

TLEMCEM. ÉDUCATION

Lancement officiel du concours "Inter lycées"

Le coup d'envoi officiel de la compétition éducative "Inter lycées" a été donné, mardi soir au Palais de la culture Abdelkrim Dali de Tlemcen. Dans un message lu en son nom par le chef de cabinet du ministère, Mabrouk Lemchouchi, le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, a souligné que "cette compétition n'est pas un simple événement scolaire, mais une étape éducative essentielle", s'inscrivant dans le cadre de l'engagement du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à faire de l'école un espace d'éveil intellectuel et un levier pour élever le niveau des pratiques pédagogiques. Elle constitue, a-t-il ajouté, "un puissant moteur

pour stimuler l'ambition, encourager l'excellence et ancrer l'esprit d'effort et de compétition positive chez nos élèves". Le ministre a précisé que cette initiative contribue à développer la créativité et l'innovation chez les élèves, afin de préparer une génération capable de relever les défis de son époque et de participer activement à la construction du pays.

Le lancement de "Inter lycées" s'inscrit, selon lui, dans une stratégie réfléchie pour instaurer un modèle éducatif interactif et moderne. M. Saâdaoui a également rappelé que l'école est, aujourd'hui, un espace vivant, dont le rôle ne se limite plus à la transmission des connaissances, mais s'étend à la formation des

esprits, à la consolidation des valeurs, et à la promotion du dialogue et de la concertation. Les compétitions éducatives, scientifiques et sportives récemment lancées traduisent, selon lui, cette ambition d'une école ouverte, porteuse de créativité et formatrice de générations prêtes à assumer les responsabilités de demain. Le ministre a souligné la symbolique particulière de cette édition, qui coïncide avec la commémoration du 71^e anniversaire du déclenchement de la Guerre de Libération nationale, affirmant que « Inter lycées » offre une occasion précieuse pour les élèves de vivre des expériences éducatives et intellectuelles enrichissantes, d'échanger leurs savoirs et de développer leurs

capacités cognitives et sociales, tout en favorisant le travail d'équipe et l'esprit d'initiative. Cette compétition, lancée simultanément à travers tout le territoire national, comporte une phase locale au niveau des wilayas, suivie d'une étape régionale, avant la finale nationale prévue avant le 16 avril prochain, où les élèves lauréats seront récompensés. A Tlemcen, cette première manche a réuni 16 élèves issus des lycées "Maliha Hamidou" de Tlemcen et "Les frères Boukarabila" de Sebdou, qui se sont affrontés dans six disciplines : arabe, anglais, mathématiques, histoire-géographie, physique et sciences naturelles, sous la supervision d'un jury composé d'inspecteurs de l'éducation nationale.

TIZI OUZOU. PÉNÉTRANTE AUTOROUTIÈRE

Mise en service d'un tronçon de 5 Km

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, M. Abdelkader Djellaoui, a procédé mardi à la mise en service d'un tronçon de cinq (5) Km de la pénétrante autoroutière devant relier la wilaya de Tizi-Ouzou à l'autoroute Est-ouest. Lors d'une visite de travail dans cette wilaya, le ministre a inspecté le chantier de la pénétrante et procédé à la mise en service d'un tronçon de cinq (05) Km, entre les PK 29 et 34, sur les 19 restants, qui seront livrés dans un délai de quatre (04) mois.

Concernant les aspects financiers de ce projet long de 48 Km et devant relier la wilaya de Tizi-Ouzou à l'autoroute Est-ouest en passant par Lakhdaria, dans la wilaya de Bouira, soulevés par les responsables locaux et l'entreprise réalisatrice, le ministre a demandé l'établissement d'un

état des lieux détaillé qui sera discuté prochainement lors d'une réunion qui lui sera consacrée au niveau du ministère. M. Djellaoui a, également, inspecté le glissement de terrain survenu (en février dernier) dans la localité de Ouled-Aïssa, limitrophe du tracé de la pénétrante, et a exigé une expertise pour en déterminer les causes.

Il a aussi demandé une nouvelle étude pour la voie d'évitement de la ville de Draa El-Mizan. Le ministre, à qui un exposé sur l'ensemble du secteur des travaux publics au niveau de la wilaya a été présenté, a appelé les responsables locaux à "réaliser une étude priorisée des besoins" et à la lui soumettre pour une prise en charge. Il a aussi supervisé les essais d'un nouveau tronçon de télécabine devant relier la ville des Genêts, à partir de M'Douha, à l'hôpital de Belloua, situé sur les hauteurs de la

ville. La mise en service de ce nouveau tronçon est prévue pour la fin du mois de novembre.

Sur place, les responsables chargés du projet ont soumis au ministre une demande de rallonge budgétaire pour la réalisation de la 3^e et dernière tranche de ce projet, longue de 1,6 Km, qui devra relier l'hôpital Belloua au mausolée Sidi Belloua, situé dans le village de Redjaoua. Lors de cette visite, le ministre a, également, annoncé l'inscription, dans le projet de Loi de finances (PLF) 2026, d'un projet de réalisation d'une nouvelle trémie à la sortie Est du chef-lieu de wilaya, au croisement des RN12 et 72, ainsi que d'autres projets, comme l'aménagement d'un quai d'accostage pour les garde-côtes au niveau du port de Tizirt et des travaux au niveau de celui d'Azeffoun.

TIARET. JUMELAGE HOSPITALIER

Des opérations chirurgicales complexes programmées pour plusieurs enfants

Des interventions chirurgicales ont été programmées pour 59 enfants issus de plusieurs communes de la wilaya de Tiaret, les mardi et mercredi, sous la supervision d'une équipe médicale spécialisée du Centre hospitalo-universitaire (CHU) Abdelkader Hassani de Sidi Bel-Abbes, a-t-on appris auprès de la direction de la santé et de la population (DSP). Selon Aïcha Benkouider, chargée de communication à la DSP, cette initiative, inscrite dans le cadre du jumelage entre la direction de la santé de Tiaret et plusieurs hôpitaux universitaires, mobilise 11 médecins spécialistes, dont sept chirurgiens généraux et quatre chirurgiens pédiatriques. Les interventions concernent 39 enfants opérés à l'établissement hospitalier "Ibn Sina" de Frenda et 20 autres à l'hôpital "Nacer Guermit" de Sougueur. Les patients souffrent de maladies et de malformations congénitales nécessitant des opérations chirurgicales complexes, a précisé la même source. Mme Benkouider a ajouté que cette initiative, reconduite régulièrement, permet aux médecins et infirmiers de la wilaya de bénéficier du savoir-faire et de l'expérience des spécialistes venus des CHU, grâce à leur implication directe dans les examens approfondis et les actes chirurgicaux réalisés sur place.

ORAN. APICULTURE

Lancement du projet d'amélioration génétique de la race d'abeille locale algérienne

Un projet d'amélioration génétique de la race d'abeilles locale algérienne a été lancé, mardi à Oran, visant à améliorer la productivité et la qualité de cette race, et d'en faire une souche plus robuste et durable, a-t-on appris auprès de la Chambre d'agriculture "Misserghine". Ce projet, mené en coordination avec la Chambre d'agriculture, a pour objectif de développer la filière apicole, d'améliorer la production et le rendement de l'abeille locale, ainsi que de corriger certains comportements, notamment en réduisant l'agressivité des abeilles, a expliqué à l'APS Nacer Benayada, initiateur de cette expérience scientifique, en marge d'une rencontre organisée, mardi, à la Chambre, en présence d'apiculteurs. L'opération d'amélioration génétique portera sur la race d'abeilles tellienne, connue sous son nom scientifique "Apis mellifera intermissa", a précisé M. Benayada, qui supervise les formations au sein de cette organisme. Il a ajouté que le projet est mené en collaboration avec les professeurs Mohamed Chehbar et Mohamed Hakim Tefal de l'Université de Tissemsilt, ainsi que Samir Gouarem de l'Université de Tlemcen. Cette rencontre a constitué une opportunité pour présenter le projet aux apiculteurs, leur expliquer son fonctionnement et ses objectifs à long terme, et les encourager à y adhérer, afin de collecter le plus grand nombre possible d'échantillons d'abeilles, de réaliser des analyses pour identifier la meilleure souche et étudier ses caractéristiques génétiques en vue de son amélioration, a-t-on indiqué.

S
T
R
O
P
H
E
E

CHAMPIONNAT SAOUDIEN

Benrahma dispute à Ronaldo un trophée symbolique

L'ailier international algérien Saïd Benrahma continue d'attirer les éloges en Arabie saoudite. Auteur d'une prestation de haut niveau lors de la 7e journée du Championnat saoudien de football – Ligue Roshan, le joueur du club de Neom a été nommé pour le prix du meilleur but de la semaine, selon la page officielle du championnat sur la plateforme "X" (anciennement Twitter).

UN BUT SPLENDIDE ET UNE PRESTATION XXL

Face au club d'Al-Kholood, Benrahma s'est illustré par un but d'une grande beauté, symbolisant toute sa classe technique et sa confiance retrouvée. L'international algérien ne s'est pas arrêté là : il a inscrit une superbe doublé, offrant ainsi la victoire à son équipe sur le score de 2 à 1. Par son efficacité et sa créativité, l'ancien joueur de West Ham a prouvé qu'il s'imposait comme l'un des éléments offensifs les plus influents de son club et du championnat. Sa prestation a rapidement été saluée par les observateurs et les supporters saoudiens, qui voient en lui un véritable atout de la Ligue Roshan.

UNE CONCURRENCE PRESTI-

GIEUSE POUR LE TROPHÉE

Pour le titre de « But de la semaine », Saïd Benrahma n'aura pas la tâche facile : il est en compétition avec deux grandes figures du championnat saoudien, Cristiano Ronaldo, la star portugaise du Al-Nassr FC, et Fábio Martins, l'ailier portugais d'Al-Hazm. Cette nomination place le joueur algérien parmi l'élite offensive du championnat, une reconnaissance méritée pour son rendement régulier et son impact décisif depuis le début de la saison.

BENRAHMA, UN REPÈRE AU SEIN DU PROJET NEOM

Arrivé en janvier dernier dans le cadre du grand projet sportif du club de Neom, Benrahma s'est rapidement imposé comme une pièce maîtresse du dispositif offensif, contribuant à l'accession de cette formation



dans la cour des grands. Grâce à sa vision du jeu, ses dribbles incisifs et sa capacité à faire la différence individuellement, il incarne la touche de créativité recherchée par les dirigeants du championnat saoudien. L'international algérien, visiblement épanoui dans ce nouvel environnement, continue ainsi de briller à chaque apparition. Son doublé contre Al-Khulood vient confirmer son excellente forme et son intégration réussie dans un championnat de plus en plus compétitif. À 29 ans, Benrahma semble avoir retrou-

vé tout son éclat. Après des années contrastées en Premier League, il prouve aujourd'hui qu'il demeure un joueur capable d'élever le niveau de son équipe et de marquer des buts décisifs.

S'il remporte le trophée du but de la semaine, ce serait une nouvelle distinction individuelle pour l'international algérien, mais surtout une récompense symbolique pour son retour au premier plan sur la scène du football arabe.

Hakim S.

LE DOUBLE CHAMPION D'ALGÉRIE EN TITRE TOUJOURS EN VERVE Le MC Alger invaincu en 20 rencontres

Le Mouloudia d'Alger poursuit sa belle série d'invincibilité en championnat. Les hommes de Rhulani Mokwena ont signé, lors de la précédente journée, une victoire précieuse (1-0) face à la JS Saoura, pour le compte de la 10e étape de la Ligue 1 Mobilis. Ce succès, arraché face à une formation toujours coriace, permet au MCA de consolider sa place dans le haut du classement et de poursuivre son excellent début de saison.

Les coéquipiers d'Ayoub Ghezala ont une fois de plus démontré leur solidité et leur esprit collectif, éléments qui caractérisent cette équipe depuis plusieurs mois.

En effet, avec cette victoire, le club algérois porte à 20 le nombre de matchs consécutifs sans défaite, toutes compétitions confondues. Une performance remarquable qui témoigne de la régularité et de la maturité d'un groupe en pleine confiance.

La dernière défaite du "Doyen" remonte d'ailleurs au 15 avril dernier, lors d'une rencontre face à Akbou (1-0) la saison précédente. Depuis, les Vert et Rouge n'ont plus connu la moindre déconvenue, enchaînant victoires et résultats positifs, que ce soit en championnat ou sur la scène continentale.

MOKWENA : «NOUS AVONS TOUT POUR UNE GRANDE CAMPAGNE AFRICAINE»

Mokwena s'est dit confiant quant à la progression du groupe : « Je suis satisfait des joueurs. Nous travaillons dur, nous progressons, et nous savons ce qui nous attend ». Revenant sur l'historique du club dans la compétition continentale, il a rappelé : «Le Mouloudia a participé cinq fois à



la phase de groupes de la Ligue des champions. Lors des quatre dernières éditions, elle s'est qualifiée deux fois pour les quarts de finale, chaque fois en terminant deuxième du groupe, avec seulement deux victoires au compteur. »

Pour Mokwena, cette saison marque un nouveau départ : «Nous disposons aujourd'hui de toutes les conditions pour bien démarrer notre parcours africain : un bon stade, un public formidable, un staff compétent et une préparation sérieuse. Nous avons un groupe organisé et motivé. Nous travaillerons pour honorer toute l'Algérie. » Sur le plan immédiat, l'entraîneur préfère toutefois rester concentré sur les échéances proches : «Le plus important maintenant, c'est d'analyser la rencontre face à la Saoura, de bien récupérer, de soigner les joueurs et de préparer le prochain

match. » Côté infirmerie, Mokwena a donné des nouvelles rassurantes : «Merouane Khelif ressent de légères douleurs au pied blessé après le match disputé sur le gazon synthétique de Khenchela, mais ce n'est rien de grave. Quant à Mohamed Zougrana, il s'entraîne avec le préparateur physique, mais il reste encore un peu éloigné du groupe. » Enfin, évoquant la prochaine confrontation face à Al-Hilal du Soudan, le coach du Mouloudia a affirmé ses ambitions : « La saison dernière, nous avons affronté Al-Hilal et obtenu un seul point. Cette fois, nous viserons davantage. » Avec un discours serein mais ambitieux, Rhulani Mokwena semble vouloir insuffler une nouvelle dynamique à un Mouloudia qui rêve de briller à nouveau sur la scène africaine.

H. S.

LIGUE DES CHAMPIONS "ELITE" D'ASIE

Mahrez signe son troisième but

L'ailier international algérien d'Al-Ahli SC saoudien, Riyad Mahrez, a signé mardi son troisième but en Ligue des champions "Elite" d'Asie, en déplacement face aux Qataris d'Al-Sadd (2-1), pour le compte de la 4e journée de la phase de Ligue. Le capitaine des "Verts" a ouvert le score d'un tir du pied droit en pleine surface, après avoir feinté deux défenseurs adverses (34e). En seconde période, Al-Sadd a égalisé grâce à Claudinho (63e), avant que les Saoudiens, tenants du trophée, ne reprennent l'avantage dans la foulée, par Matheus Goncalves (68e). Mahrez, qui a été remplacé à la 78e minute de jeu, a marqué ses deux premiers buts dans cette compétition face aux Ouzbeks de Nasaf Qarshi (4-2) et Qataris d'Al-Duhail (2-2). En revanche, le joueur algérien reste muet en championnat. Le défenseur international algérien d'Al-Sadd, Youcef Atal, a fait son apparition en cours de jeu (59e). Avec cette victoire, Al-Ahli SC remonte à la deuxième place au classement, en compagnie des Emiratis d'Al-Wehda, avec 10 points chacun, à deux longueurs du leader Al-Hilal saoudien. Arrivé à Al-Ahli SC en 2023, en provenance de Manchester City, Mahrez (34 ans) a largement contribué au sacre continental d'Al-Ahli la saison dernière. Il a inscrit 17 buts et délivré 18 passes décisives en 44 matchs, toutes compétitions confondues.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (PHASE DE GROUPES)

USMA- San Pedro, CRB-Singida Black Stars au menu de la 1re journée

Les deux représentants algériens en Coupe de La Confédération de football, l'USM Alger et le CR Belouizdad, entameront leur campagne en phase de poules à domicile, en accueillant respectivement les Ivoiriens du FC San Pedro et les Tanzaniens de Singida Black Stars, le 23 novembre prochain, selon le calendrier de la compétition dévoilé par la CAF à l'issue du tirage au sort effectué lundi à Johannesburg. Le détenteur de la Coupe d'Algérie 2025, versé dans le groupe A, enchaînera en déplacement contre l'Olympique Club Safi, pour le compte de la deuxième journée prévue le 30 novembre avant de boucler la phase aller en recevant les Maliens de Djoliba AC le 25 janvier 2026. Le CRB qui a hérité du groupe C, se déplacera lors de la deuxième journée au Congo pour croiser le fer avec la formation de l'AS Othoh avant d'accueillir les Sud-Africains de Stellenbosch FC lors de la troisième journée. Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale.

Voici par ailleurs le calendrier de l'USMA en phase de groupes :

1re journée (23 novembre) : USM Alger (ALG) - FC San Pedro (CIV), Djoliba AC (MLI) - Olympique Club Safi (MAR)
2e journée (30 novembre) : Olympique Club Safi- USM Alger, FC San Pedro - Djoliba AC
3e journée (25 janvier 2026) : FC San Pedro- Olympique Club Safi, USM Alger- Djoliba AC
4e journée (1er février 2026) : Olympique Club Safi- FC San Pedro, Djoliba AC- USM Alger
5e journée (8 février 2026) : FC San Pedro- USM Alger, Olympique Club Safi- Djoliba AC
6e et dernière journée (15 février 2026) : USM Alger- Olympique Club Safi, Djoliba AC- FC San Pedro
Le calendrier du CR Belouizdad en phase de groupes :
1re journée (23 novembre) : CR Belouizdad (ALG) - Singida Black Stars (TAN), Stellenbosch FC (RSA)- AS Othoh (CGO)
2e journée (30 novembre) : AS Othoh- CR Belouizdad, Singida Black Stars- Stellenbosch FC
3e journée (25 janvier 2026) : Singida Black Stars- AS Othoh, CR Belouizdad- Stellenbosch FC
4e journée (1er février 2026) : AS Othoh- Singida Black Stars, Stellenbosch FC- CR Belouizdad
5e journée (8 février 2026) : Singida Black Stars- CR Belouizdad, AS Othoh- Stellenbosch FC
6e et dernière journée (15 février 2026) : CR Belouizdad- AS Othoh, Stellenbosch FC- Singida Black Stars .

JS KABYLIE

Belaïd dans le viseur d'Al-Ahly du Caire

Les performances solides du défenseur international algérien Zineddine Belaïd n'ont pas laissé indifférents les recruteurs du continent. Selon plusieurs médias égyptiens, notamment "Le Caire 24", le joueur de la JS Kabylie serait à nouveau sur les tablettes du club égyptien Al-Ahly, en vue d'un transfert lors du mercato hivernal 2025.

D'après les informations rapportées par la presse égyptienne, la cellule de recrutement d'Al-Ahly a relancé le dossier Belaïd, qu'elle suivait déjà lors de précédents marchés des transferts. Le club du Caire, champion d'Afrique en titre et habitué à attirer les meilleurs talents du continent, chercherait à renforcer sa défense centrale en prévision d'un calendrier chargé, marqué par la Ligue des champions de la CAF et les compétitions locales.

Le profil de Zineddine Belaïd, réputé pour sa rigueur défensive, sa qualité de relance et sa lecture du jeu, correspondrait parfaitement aux besoins du club cairote. Le défenseur algérien s'est imposé ces dernières saisons comme un élément incontournable, aussi bien en club qu'en sélection nationale, où il a su gagner la confiance du staff des Verts.

UN CONTRAT DE LONGUE DURÉE AVEC LA JS KABYLIE

Cependant, le dossier n'est pas sans obstacles. Belaïd, âgé de 25 ans, est lié à la JS Kabylie jusqu'à l'été



2028, un contrat longue durée qui pourrait compliquer toute négociation à court terme. Pour libérer son joueur, la direction kabyle devrait recevoir une offre conséquente, à la hauteur de la valeur sportive et du potentiel du défenseur. Du côté du club algérien, aucune communication officielle n'a encore été faite, mais l'intérêt d'Al-Ahly pourrait susciter des discussions internes, surtout si le joueur manifeste le souhait de tenter une nouvelle expérience à l'étranger.

UN INTÉRÊT LOGIQUE POUR UN JOUEUR EN PLEINE ASCENSION

Ancien joueur du NA Hussein Dey, Zineddine Belaïd s'est affirmé comme l'un des défenseurs les plus constants du championnat algérien. Son sens du placement, son leadership et sa capacité à relancer proprement sous pression ont souvent été salués par les observateurs.

Son transfert vers un club du calibre d'Al-Ahly constituerait une étape importante dans sa carrière et renforcerait la présence algérienne au sein du championnat égyptien, déjà marquée par plusieurs passages réus-

sis par le passé.

Rejoindre Al-Ahly, c'est aussi intégrer l'un des clubs les plus prestigieux d'Afrique, aux ambitions internationales affichées. Le club cairote ne cesse de viser la suprématie africaine et prépare déjà ses prochaines échéances, notamment le Mondial des clubs. Pour Belaïd, un tel transfert représenterait un tremplin sportif majeur, tout en constituant un défi de taille face à la forte concurrence interne au sein du géant égyptien.

VERS UN MERCATO HIVERNAL ANIMÉ

En attendant, la direction de la JS Kabylie garde le cap sur ses objectifs sportifs et pourrait difficilement se séparer d'un pilier défensif à mi-saison. Mais dans le football moderne, tout reste possible, surtout lorsqu'un club de la dimension d'Al-Ahly manifeste un intérêt concret.

Les prochaines semaines pourraient donc être décisives pour l'avenir de Zineddine Belaïd, entre fidélité à la JSK et ambition d'un nouveau chapitre sous d'autres cieux africains.

Hakim S.

CAN-2026 FÉMININE

La CAF décide d'augmenter le nombre de participants de 12 à 16

La Confédération africaine de football (CAF), a décidé d'élargir le nombre de pays participants à la prochaine Coupe d'Afrique des nations CAN-2026 féminine, passant désormais de 12 équipes à 16, a annoncé la Fédération ivoirienne (FIF), mardi dans un communiqué. Outre les douze pays qualifiés, au terme

des deux manches du 2e et dernier tour qualificatif, disputé en octobre dernier, l'instance continentale a repêché quatre pays pour prendre part au prochain tournoi, sur la base du dernier classement mondial de la Fédération internationale (FIFA). Ainsi, la Côte d'Ivoire, l'Egypte, le Mali, et le Cameroun, prendront part à la CAN-2026, dont la

phase finale aura lieu du 17 mars au 3 avril. Les quatre fédérations concernées ont été notifiées ce mardi. Pour rappel, la sélection algérienne s'est qualifiée aux dépens du Cameroun, en remportant les deux manches. Au match aller, les "Vertes" se sont imposées (2-1), au stade Miloud-Hadefi d'Oran, avant de confirmer

leur succès, en remportant le match retour (1-0), disputé au stade de la Réunification à Douala. Il s'agit de la 7e participation pour les Algériennes, qui avaient atteint les quarts de finale de la précédente édition CAN-2024, pour la première fois de leur histoire, avant de s'incliner face au Ghana (0-0, aux t.a.b : 4-2).

LIGUE 1 MOBILIS (CLASSEMENT DES BUTEURS)

Boutiche (JSS) en tête avec 5 réalisations

Le milieu défensif de la JS Saoura, Abdelkader Boutiche, occupe la tête du classement des buteurs du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, avec 5 réalisations, au lendemain de la clôture de la 10e journée, disputée samedi, dimanche et lundi. L'ancien joueur de l'ASM Oran, est resté muet lors de la défaite concédée par son équipe, lundi soir en déplacement face au MC Alger (1-0), ratant l'occasion de creuser l'écart. Boutiche (29 ans) est talonné par pas moins de quatre joueurs : Merouane Zerrouki (ES Sétif), Abdelkader Mouley (MC Oran), Aymen Mahious (JS

Kabylie), et Brahim Dib (CS Constantine), qui comptent quatre buts chacun. Le défenseur le plus prolifique est le latéral gauche du CR Belouizdad, Youcef Laouafi, qui totalise 3 buts, dont le but inscrit dimanche, lors de la victoire décrochée à Mostaganem face à l'ESM (2-0). Le titre du meilleur buteur du précédent exercice 2024-2025, est revenu à l'ancien attaquant du Paradou AC, Adil Boulbina, avec 20 buts, devant Mahious (14 buts), alors joueur du CRB. Boulbina (22 ans) a été transféré durant l'intersaison au club qatari d'Al-Duhail, entraîné par l'ancien sélectionneur

national, Djamel Belmadi, rappelle-ton.

Top 10 du classement des buteurs :

1- Boutiche (JSS)	5 buts
2- Zerrouki (ESS)	4 buts
--. Mouley (MCO)	4 buts
--. Mahious (JSK)	4 buts
-- Dib (CSC)	4 buts
6- Laouafi (CRB)	3 buts
-- Ramdaoui (PAC)	3 buts
--. Boukholda (MCO)	3 buts
--. Fatawu (MBR)	3 buts
--. Sadahine (ASO)	3 buts.

LIGUE 2 AMATEUR (9E JOURNÉE)

Le CR Témouchent et l'US Biskra en quête de confirmation

Les leaders du Championnat de Ligue 2 Amateur de football, le CR Témouchent (Centre-Ouest) et l'US Biskra (Centre-Est), tenteront de confirmer leur statut à l'occasion de la neuvième journée prévue vendredi et samedi, dans une phase où la lutte est rude aussi bien en haut qu'en bas du classement.

GRUPE CENTRE-OUEST : UN CHOC À DISTANCE ENTRE TÉMOUCHENT, KOUBA ET EL BIAR

En tête avec 17 points, le CR Témouchent se déplacera à Bechar pour affronter l'US Béchar Djedid (4 pts), avec l'objectif de conforter son fauteuil de leader. Les Témouchentois restent sous la menace immédiate d'un trio de poursuivants composé du RC Kouba, de la JS El Biar et de l'ASM Oran (16 pts chacun). Le RC Kouba, en forme après sa victoire sur la JS El Biar (1-0), tentera d'enchaîner sur le terrain de l'ESM Koléa, tandis que les Oranais de l'ASM se rendront à Tlemcen pour un match à huis clos face au WA Tlemcen, également en embuscade (14 pts). De son côté, la JS El Biar, défaite le week-end dernier, voudra se relancer en recevant le CRB Adrar. Dans le reste du programme, le NA Hussein Dey (5e, 15 pts) accueillera le WA Mostaganem dans un duel à huis clos, alors que la JSM Tiaret défilera l'USM El-Harrach pour se rapprocher du peloton de tête. En bas du tableau, la JS Texraïne, le GC Mascara et le RC Arbaâ chercheront à quitter la zone rouge lors de leurs déplacements respectifs.

GRUPE CENTRE-EST : BISKRA EN DÉPLACEMENT, BATNA ET BEJAIA FACE-À-FACE

Leader incontesté avec 18 points, l'US Biskra sera mise à l'épreuve hors de ses bases face à l'AS Khroub, en quête de points dans la lutte pour le maintien. Une victoire permettrait aux Biskris de conserver au minimum deux longueurs d'avance sur leurs dauphins. Le CA Batna et le MO Bejaia (16 pts chacun) s'affrontent d'une confrontation qui s'annonce chaude et indécise ou chaque formation tentera d'engranger les trois points de la victoire tout en espérant un éventuel faux pas du leader. La JSD Jijel (15 pts) qui vient de s'offrir les services de l'entraîneur Mohamed Manaa, essayera de confirmer sa belle dynamique en déplacement à Telaghma. L'US Chaouia, co-4e, accueillera le HB Chelghoum Laid (dernier, 4 pts) pour tenter de se rapprocher un peu plus du podium. Dans le milieu du tableau, le NC Magra croisera le MO Constantine dans un duel de confirmation, alors que l'USM Annaba sous la conduite de son nouvel entraîneur Samir Zaoui, recevra l'IB Khemis El Khechna avec l'ambition d'intégrer le top 5. Enfin, le NRB Béni Oulbane, pénalisé par le huis clos, tentera de se relancer face au MSP Batna, alors que la JS Bordj Ménaïel affrontera un CR Béni Thour imprévisible. La neuvième journée pourrait ainsi rebattre les cartes dans les deux groupes, tant les écarts restent minimes entre les candidats à la montée et les équipes menacées par la zone rouge.

LE PROGRAMME

Groupe Centre-Ouest (vendredi à 15h00) : NA Hussein Dey - WA Mostaganem (huis clos)
RC Arbaâ - MC Saïda
JS Texraïne - GC Mascara (huis clos)
JSM Tiaret - USM El-Harrach
US Bechar Djedid - CR Témouchent
WA Tlemcen - ASM Oran (huis clos)
JS El Biar - CRB Adrar (huis clos)
ESM Koléa - RC Kouba

Groupe Centre-Est (samedi à 15h00) :

NRB Beni Oulbane - MSP Batna (huis clos)
NC Magra - MO Constantine
NRB Telaghma - JSD Jijel
CA Batna - MO Bejaia
USM Annaba - IB Khemis El Khechna
JS Bordj Ménaïel - CR Beni Thour (huis clos)
US Chaouia - HB Chelghoum Laid
AS Khroub - US Biskra

JEUX DE LA SOLIDARITÉ ISLAMIQUE

L'équipe algérienne de boxe vise le maximum de médailles

À l'orée d'une nouvelle aventure sportive, la sélection algérienne de boxe, masculine et féminine, est à pied d'œuvre à Riyadh, en Arabie saoudite, où se déroulent du 7 au 21 novembre les 6e Jeux de la solidarité islamique. Ce rendez-vous d'envergure réunit les athlètes issus des pays membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI).

La Fédération algérienne de boxe s'est dite confiante quant au potentiel de son équipe, encadrée par un staff technique chevronné composé de Khaled Harima, Mohamed Allalou et Mohamed-Amine Ouadahi. La sélection compte sept boxeurs, dont quatre femmes : Fatiha Mansouri, Chahira Selmouni, H'mida Melissa et Ichrak Chaïb. Du côté masculin, la sélection comprend Abbas Mohamed, Abdou Mustapha et Jugurtha Aït Bekka. Le président de la Fédération, Abdelkader Abbas, a souligné que le niveau de la compétition s'annonce relevé, comparable à celui



d'un championnat du monde, compte tenu de la participation de nations reconnues pour leur tradition pugilistique. Malgré cette exigence, le staff technique affiche une ambition claire : décrocher le maximum de médailles. Outre la boxe, l'Algérie sera représentée dans 16 disciplines au total,

avec une délégation de 117 athlètes. Parmi elles figurent l'athlétisme (8 représentants), le basketball 3x3 (8 joueurs), le duathlon (3 athlètes), ainsi que le ju-jitsu, le judo, le karaté, le muay thai, la natation, le taekwondo, le tennis de table, l'haltérophilie, la lutte et le wushu.

Deux disciplines paralympiques complètent cette liste : l'athlétisme handisport (7 participants) et la para-haltérophilie (1 athlète).

Lors de la précédente édition, à Konya en Turquie, l'Algérie avait aligné 147 athlètes dans 12 disciplines. Forte de cette expérience, la délégation nationale aborde cette nouvelle édition avec une ambition renouvelée : confirmer son potentiel et défendre haut ses couleurs lors de cette compétition d'envergure internationale.

Hakim S.

SUPER DIVISION DE BASKET-BALL

La Fédération rappelle les clubs à l'ordre sur les conditions d'organisation des matchs

La Fédération algérienne de basket-ball (FABB) a rappelé, dans une note adressée à l'ensemble des clubs, la nécessité de respecter strictement les dispositions organisationnelles relatives à l'accueil des rencontres à domicile, afin d'assurer le bon déroulement des compétitions nationales "dans des conditions optimales et dans un esprit de fair-play exemplaire". Ce rappel intervient après la constatation de "certains dépassements" signalés par des officiels, clubs et commissaires de matchs, précise la FABB, qui insiste sur la responsabilité des clubs recevant de garantir la sécurité des arbitres, officiels et équipes visiteuses, avant, pendant et après la rencontre, jusqu'à leur départ effectif. La Fédération demande notamment aux clubs de veiller à évacuer et interdire l'accès aux tribunes situées directement derrière le banc des remplaçants de l'équipe visiteuse, afin de prévenir toute tension susceptible de perturber le déroulement des matchs. Elle les invite également à renforcer les dispositifs d'organisation et à assurer la présence d'un service d'ordre suffisant et opérationnel à chaque rencontre. La FABB souligne que des instructions fermes ont été données aux officiels pour vérifier sur le terrain la mise en œuvre de ces mesures et le respect du cadre réglementaire, conformément aux articles 5.6.1 et 5.6.2 des Règlements généraux. Tout en saluant les efforts continus des clubs, dirigeants et arbitres pour le développement du basket-ball national, la Fédération appelle à "un sens accru de responsabilité" et à "une application rigoureuse des mesures de sécurité et d'organisation", garantes du bon déroulement des compétitions et de l'image positive de la discipline.

LIGUE DES CHAMPIONS

Liverpool rugit de plaisir contre Le Real

Au fond du trou cet automne, Liverpool a offert un redressement spectaculaire à son public d'Anfield mardi dans le choc des titans contre le Real Madrid (1-0), battu pour la première fois de la saison en Ligue des champions.

Les Reds s'étaient avancés vers cette affiche avec les jambes tremblantes, secoués qu'ils étaient par six défaites dans leurs huit derniers matches. Ils l'ont dominée et maîtrisée avec panache.

"Je pense qu'il y avait beaucoup d'énergie, de travail acharné mis dans la performance d'aujourd'hui", a résumé le capitaine Virgil van Dijk sur Amazon Prime. "La qualité nous l'avons, ce n'est pas le problème". Thibaut Courtois a sorti sa boîte à magie pour étouffer la révolte des locaux, mais le gardien a fini par s'incliner devant une tête puissante d'Alexis Mac Allister (61e), bien servi par l'excellent Dominik Szoboszlai. C'est un coup d'arrêt pour le Real Madrid de l'entraîneur Xabi Alonso, ancienne légende de Liverpool revenu à Anfield avec un moral au plus haut, porté par treize victoires en quatorze matches cette saison.

L'autre retour très attendu était celui de Trent Alexander-Arnold, l'ex-enfant chéri d'Anfield, pris en grippe par une partie du public pour avoir rejoint le Real cet été après deux décennies sous le maillot rouge. Le latéral droit a essuyé des sifflets appuyés à son entrée (82e) tandis que la fresque murale en son honneur, à deux pas du stade, a été dégradée par de la peinture et un message hostile. Son successeur à Liverpool, Conor Bradley, à lui délivré un match de patron face à Vinicius Junior et donné le tempo d'un match joué tambour battant par les Reds, bien plus entreprenants et tranchants.

COURTOIS SUR-SOLLICITÉ

Globalement, les locaux n'ont laissé que des miettes aux partenaires de Kylian Mbappé (tir dévié à la 17e) et Jude Bellingham (tir arrêté à la 45e), et seule la masterclass de Courtois a repoussé l'inéluctable.



Le gardien belge a déjoué une tête menaçante de Virgil van Dijk (48e), une autre de Hugo Ekitike juste après, et surtout brillé sur des tentatives de Szoboszlai de près (27e), de loin (43e) et sur coup franc direct (52e). Le milieu offensif hongrois, étincelant mardi, a également crû obtenir un pénalty mais l'arbitre a jugé, avec la VAR, que la main commise par Aurélien Tchouaméni sur sa frappe n'était pas intentionnelle (33e).

La persévérance de l'élégant N.8 a fini par être récompensée sur un coup franc brossé qu'a coupé Mac Allister de la tête, à la limite du hors-jeu (61e). L'Argentin semble apprécier la venue du Real: il avait déjà ouvert le score, en novembre la saison dernière, à Anfield contre le club aux 15 titres en Ligue des champions, battu 2-0. Son coup de casque permet à l'entraîneur Arne Slot de retrouver le sourire et

d'empocher une troisième victoire en quatre rencontres de Ligue des champions (contre une défaite à Galatasaray). "C'est une victoire importante, mais nous savons qu'elle ne signifie rien, car nous avons l'expérience de la saison dernière où nous avons terminé premiers de la phase de ligue, puis été éliminés assez tôt ensuite", a nuancé Mac Allister. Mais il était "important de renforcer notre confiance, donc c'est une bonne journée", a-t-il poursuivi. "Nous devons continuer sur notre lancée".

D'ici la fin de la phase de ligue, Liverpool aura deux déplacements délicats à négocier à l'Inter Milan et à Marseille, entre autres.

Quant au Real, il devra notamment croiser le fer contre Manchester City en décembre et Monaco en janvier, à chaque fois à domicile.

Van Dijk garde la tête froide

Vainqueur du Real Madrid (1-0), ce mardi en Ligue des Champions, Liverpool a retrouvé le sourire après plusieurs semaines compliquées. À l'issue de la rencontre, le défenseur central Virgil van Dijk (34 ans, 4 matches et 2 buts en LdC cette saison) a tenu à appeler au calme et à relativiser les critiques autour de son équipe.

"Dans un monde de chaos, il faut essayer de rester calme. Il y a encore tellement de football à jouer, tellement de rebondissements possibles. Nous avons de la qualité, ce n'est pas le problème. Parfois, les critiques vont un peu trop loin. Quand on traverse une période difficile, ça me fait très mal, mais on sait comment fonctionne le football : tout peut changer du jour au lendemain", a confié le capitaine des Reds pour Prime Vidéo.

Le Napoli et la Juve freinent, l'Atlético et Tottenham s'imposent

Le Napoli et Francfort sont restés dos à dos (0-0) à l'issue d'un terne duel de la quatrième journée de la Ligue des champions, mardi. L'équipe championne d'Italie ne compte que quatre points à ce stade de la compétition. De son côté, l'Atlético Madrid a battu l'Union Saint-Gilloise (3-1), alors que la Juventus et le Sporting CP ont fait match nul (1-1). Tottenham a atomisé Copenhague (4-0).

LA JUVE ET LE SPORTING DOS À DOS

La Juventus Turin court toujours après sa première victoire en Ligue des champions cette saison après son nul (1-1) face au Sporting mardi à domicile, lors de la 4e journée. Le Sporting a pris l'avantage par Maximiliano Araujo (12e) et a

manqué de peu de doubler la mise deux minutes plus tard, mais la reprise de Francisco Trincao a été repoussée par la transversale.

La Juventus a répondu par Dusan Vlahovic (34e) à la conclusion d'un contre de Khéphren Thuram. Après quatre journées, la Juve, entraînée depuis jeudi par l'ancien sélectionneur de l'Italie Luciano Spalletti, n'a empoché que trois points, compromettant ainsi sa qualification pour la phase à élimination directe. Le Sporting totalise lui sept points, synonyme d'une prometteuse 10e place.

NAPLES N'Y ARRIVE PAS

Quelques sifflets ont retenti au Stadio Maradona, ce mardi soir, à l'issue du match nul (0-0) entre le Napoli et l'Eintracht Francfort. Le Napoli a dominé

la rencontre, mais a manqué d'inspiration et s'est heurté à l'Eintracht, regroupé en défense.

Le club allemand s'est toutefois créé l'occasion la plus nette à la 73e minute, avec une frappe d'Ansgar Knauff stoppée difficilement par Vanja Milinkovic-Savic. Ce nul ne fait pas les affaires de Naples qui restait sur une déroute 6-2 sur le terrain du PSV Eindhoven : le champion d'Italie en titre et leader de la Serie A ne totalise que quatre points, tout comme son adversaire du jour.

"L'Eintracht est venu pour mettre en place un catenaccio, c'était à nous de forcer ce verrou, mais si on ne marque pas, on ne peut pas gagner", a analysé Conte, dont le bilan en Ligue des champions, souvent rappelé par ses détracteurs, est désormais de 16 victoires, 15

nuls et 15 défaites. "Je n'ai rien à reprocher à mes joueurs, ils ont tout donné, on est dans une partie de la saison qui demande beaucoup d'énergie et ils répondent présent", a-t-il assuré.

L'ATLÉTICO L'EMPORTE, TOTTENHAM AUSSI

Parfaitement lancé par Julian Alvarez, l'Atlético Madrid s'est défait de l'Union Saint-Gilloise (3-1) au Wanda Metropolitano. Si les Belges ont réduit le score en fin de rencontre, Marcos Llorente a finalement tué le suspense dans le temps additionnel. De son côté, Tottenham a battu Copenhague (4-0) malgré le carton rouge de Brennan Johnson. Micky van de Ven a inscrit l'un des buts de l'année en remontant le terrain et dribblant tous ses adversaires.

Le Bayern fait tomber Paris

Billant en Ligue des champions depuis le début de la saison, le PSG a chuté mardi face au Bayern Munich (2-1), toujours invaincu, lors du choc de cette 4e journée, marqué par les blessures de Dembélé et Hakimi. Avec cette première défaite en quatre matches européens, les champions d'Europe ont perdu mardi soir leur place de leader mais l'inquiétude était ailleurs dans les rangs parisiens. En larmes, Achraf Hakimi est sorti sur blessure (cheville gauche) juste avant la mi-temps, à la suite d'un violent tacle de Luis Diaz, expulsé après consultation de la VAR (45+4e) après son doublé, et provoquant la colère du banc du PSG. Cette sortie prématurée faisait suite à celle du Ballon d'Or Ousmane Dembélé (25e), dont la titularisation surprise a été décidée par Luis Enrique, qui doit déjà faire sans Désiré Doué, blessé à la cuisse et absent plusieurs semaines. Incertain à cause d'une gêne persistante à l'ischio-jambier droit depuis son retour de blessure, l'attaquant français est directement rentré aux vestiaires, quelques minutes après avoir cru égaliser. Mais son but du torse a été refusé pour une position de hors-jeu (d'un pied) (22e).

Ce duel aux allures de finale, avec les deux premiers du classement de la phase de ligue, avait tout d'une soirée européenne de prestige et a tenu toutes ses promesses dans l'intensité et le rythme infernal. Pendant la première période, regardée par le coach parisien depuis les tribunes, le Bayern emmené par Harry Kane, impressionnant d'aisance, a donné la leçon aux Parisiens, pas assez tranchants dans les duels.

LE BAYERN, BÊTE NOIRE DU PSG

Pris par l'engagement physique des Munichois - souvent à la limite de la faute -, les joueurs de Luis Enrique en ont fait les frais dès le début du match, en encaissant un but à la 4e minute de Luis Diaz, qui a profité d'une frappe de Michael Olise repoussée par Lucas Chevalier. À la demi-heure de jeu, le buteur du Bayern a bénéficié d'une erreur de concentration (et de jeunesse) du capitaine Marquinhos. Le défenseur brésilien s'est fait subtiliser le ballon juste devant sa surface par Luis Diaz, qui a ensuite ajusté parfaitement sa frappe du droit (2-0, 33e).

Les hommes de Vincent Kompany ont doublé logiquement la mise, deux minutes après que Serge Gnabry a touché les deux poteaux de Lucas Chevalier (31e). Un troisième but a été refusé pour hors-jeu et les Bavarois étaient tout proches de marquer juste avant la pause (45, puis 45+1). En supériorité toute la seconde période, le PSG a remis de l'intensité pour renverser le match mais a été longtemps trop tendre dans le dernier geste, sans inquiéter vraiment Manuel Neuer (65e, 68e, 70e), qui s'est employé pour stopper une tentative de Warren Zaire-Emery (78e). Il a fallu attendre la jolie volée de Joao Neves (2-1, 74e), rentré en jeu moins de dix minutes avant, pour tromper le portier allemand de 39 ans. Dans la foulée, le milieu portugais a été tout proche d'égaliser de la tête (81e). Attendus pour suppléer les blessés, Bradley Barcola et Khvicha Kvaratskhelia ont encore trop gâché, loin d'être les leaders offensifs dont les Parisiens ont besoin. Avec ce nouveau revers, le PSG enregistre cinq défaites face au club allemand, sa plus longue série face à une même équipe dans la compétition reine.

La bête noire du PSG en Ligue des champions est bel et bien l'actuel favori et le nouveau leader du classement de cette phase de ligue, enchaînant sa 16e victoire consécutive toutes compétitions confondues. Sa dernière défaite remontait à cet été contre... le PSG lors de la Coupe du monde des clubs (2-0).

EL-FASHER AU SOUDAN

Les exécutions sommaires et les violences sexuelles se poursuivent

Plus d'une semaine après la prise de contrôle de la ville soudanaise d'El-Fasher par les Forces de soutien rapide (FSR, paramilitaires), les exécutions sommaires et les violences sexuelles contre les civils se poursuivent encore, ont déclaré lundi des institutions humanitaires de l'ONU.

Le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) a rapporté que l'ONU avait reçu des informations crédibles faisant état de crimes contre des civils, notamment des femmes et des



PH: DR

enfants, dans la capitale barricadée de l'Etat du Darfour du Nord. "Des centaines de civils, y compris du personnel humanitaire, auraient été tués, tandis qu'un grand nombre d'entre eux restent bloqués à l'intérieur de la ville, avec peu ou pas de communication avec le monde extérieur", a signalé l'OCHA. "La livraison de l'aide vitale reste bloquée par les FSR, contrairement à leur obligation de faciliter le passage rapide et sans entrave de telle aide en vertu du droit international humanitaire." L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a signalé que près de 71.000 personnes ont fui El-Fasher et ses environs depuis la chute de la ville le 26 octobre, la plupart se ruant vers des camps déjà surpeuplés dans la ville de Tawila, à 40 kilomètres d'El-Fasher. Un

grand nombre d'arrivants ont signalé des meurtres, des enlèvements et des violences sexuelles au cours de leur périple. Les conditions à Tawila sont désastreuses, les familles vivant à la belle étoile ou dans des abris de fortune, confrontées à des pénuries de nourriture et d'eau potable, a alerté l'OCHA. "L'ONU et ses partenaires fournissent une aide d'urgence, notamment des repas quotidiens, des soins, de l'eau, des installations sanitaires, une aide nutritionnelle et un soutien psychosocial, mais ces efforts ne couvrent qu'une fraction des besoins en raison des contraintes financières." La région voisine du Kordofan constitue elle aussi un théâtre de violences accrues, a déploré le bureau, faisant état des déplacements à grande échelle et des souffrances

frances parmi la population civile. De graves violations, dont exécutions sommaires de civils, ont été signalées dans la localité de Bara, dans le Kordofan du Nord, a-t-il précisé. Selon l'OIM, entre les 26 et 31 octobre, environ 37.000 personnes ont été déplacées de Bara, Oum Rawaba et des villages environnants. Les civils sont confrontés à une insécurité croissante, à des pénuries alimentaires et à la destruction des infrastructures de base.

A deux mois de la fin de l'année, le plan d'intervention 2025 pour le Soudan n'est financé qu'à hauteur de 28%, avec seulement 1,17 milliard de dollars reçus, a affirmé l'OCHA, appelant à un financement urgent et flexible pour soutenir les millions de personnes prises dans le conflit.

R. I.

PRESIDENTIELLE DU 28 DECEMBRE EN GUINEE

Doumbouya dépose son dossier de candidature

Le président de transition en Guinée, Mamadi Doumbouya, a déposé son dossier de candidature pour la présidentielle du 28 décembre prochain, ont rapporté mardi des médias locaux. "Doumbouya a déposé son dossier à la Cour Suprême chargée de recevoir les dossiers de candidatures, à quelques heures seulement de la date limite pour le dépôt des dossiers", ont précisé les mêmes sources. Face au président de transition, neuf autres candidats sont dans la course à la présidentielle, notamment l'ancien premier ministre Lansana Kouyaté. La Cour Suprême guinéenne, qui est maintenant à la phase d'études des dossiers, a jusqu'au 13 novembre prochain pour publier la liste des candidats retenus. Plus de 6,5 millions d'électeurs sont attendus aux urnes pour la présidentielle du 28 décembre 2025.

R. I.

CRISE A MADAGASCAR

L'UA nomme Mohamed Idris Farah comme envoyé spécial

Le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Mahmoud Ali Youssouf, a nommé Mohamed Idris Farah, envoyé spécial à Madagascar, a indiqué l'organisation panafricaine dans un communiqué. M. Farah, conseiller principal du ministre des Affaires étrangères et des Relations internationales de Djibouti, apportera à son nouveau poste une riche expertise et une grande expérience, et jouera un rôle important dans la promotion de la prévention et du règlement des conflits, de la diplomatie préventive, de la médiation transformatrice et du dialogue", a précisé lundi la même source.

Cette nomination s'inscrit dans le cadre de la feuille de route établie par le Conseil de paix et de sécurité de l'UA, à la suite de ses réunions des 14 et 15 octobre, qui ont examiné la situation politique actuelle à Madagascar, a-t-on

ajouté de même source. Selon l'UA, le mandat de M. Farah comprend l'intensification des engagements avec les autorités gouvernementales, les dirigeants de la jeunesse, la société civile, les acteurs et organisations régionaux, ainsi que toutes les parties prenantes concernées, en vue de favoriser un dialogue inclusif, de parvenir à un consensus et de promouvoir la compréhension mutuelle en vue d'un règlement pacifique de la crise et du rétablissement rapide de l'ordre constitutionnel dans cette nation insulaire.

Des manifestations ont, pour rappel, éclaté à Madagascar fin septembre, initialement déclenchées par des pénuries généralisées d'électricité et d'eau, dont certaines ont dégénéré en violences et se sont transformées en appels à la démission du président du pays.

R. I.

CONGO

Le gouvernement approuve le projet de loi portant nouveau code minier

Le gouvernement de la République du Congo a approuvé lundi, lors d'un conseil des ministres tenu, le projet de loi portant code minier, a annoncé le porte-parole du gouvernement, Thierry Mounouga. Selon le ministre, "le code minier actuellement en vigueur, promulgué en 2005, avait pour principal objectif d'attirer les investisseurs grâce à un régime fiscal et douanier avantageux.

Aujourd'hui, il apparaît dépassé face aux nouveaux enjeux de gouvernance, de transparence et de développement durable".

Principales innovations : adoption du partage de production ; ouverture obligatoire de 10 % du capital des sociétés congolaises titulaires de titres ; compte séquestre à la BEAC regroupant 30 % des fonds de développement ; création d'un cadastre minier et recours possible aux

appels d'offres ; renforcement du CRGM ; permis pour la petite exploitation ; valorisation du contenu local et promotion de la transformation locale des minerais.

Il a précisé que ce nouveau code s'inspire largement du futur code minier communautaire de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), actuellement en cours d'adoption.

R. I.

COTE D'IVOIRE

Le Conseil constitutionnel proclame Alassane Ouattara vainqueur de la présidentielle

La présidente du Conseil constitutionnel de Côte d'Ivoire, Chantal Camara, a proclamé mardi à Abidjan Alassane Ouattara vainqueur de l'élection présidentielle du 25 octobre dernier. "Le candidat Alassane Ouattara est proclamé élu au premier tour président de la République de Côte d'Ivoire", a-t-elle indiqué lors d'une déclaration solennelle. Selon le Conseil constitutionnel, M. Ouattara, 83 ans, président sortant, a recueilli 89,77% des voix. Le taux de participation est estimé à 50,10%. Les chiffres confirment ceux de la Commission électorale indépendante (CEI).

R. I.

TRAGEDIE A MADAGASCAR

Quatorze corps sans vie retrouvés dans les eaux territoriales

Au moins 14 corps sans vie ont été repêchés dans les eaux territoriales de Madagascar, au large du nord-ouest du pays, a rapporté mardi l'Agence nationale d'information. Les victimes, sept hommes et sept femmes, auraient trouvé la mort deux à trois jours avant leur découverte, d'après les premiers examens médicaux, selon la chaîne publique locale. Trois passeports somaliens ont été retrouvés auprès des victimes, selon l'agence. Pour l'heure, les circonstances exactes du drame restent inconnues. Les autorités locales poursuivent les opérations de repêchage et d'identification, tandis qu'une enquête a été ouverte afin de faire la lumière sur les causes de cette tragédie en mer.

R. I.

SOUDAN

Plus de 1500 civils tués par les FSR en octobre

Plus de 1500 civils ont été tués en octobre écoulé par les Forces de soutien rapide (FSR) au Soudan, en conflit avec l'armée soudanaise, selon des statistiques fournies lundi par l'ONG Acled, qui répertorie les victimes de conflits à travers le monde. Acled dénombre les victimes en compilant des données de différentes sources sélectionnées qu'elle juge fiables (médias, institutions, partenaires locaux). Au total, depuis mi-avril 2023, l'ONG a répertorié près de 49.800 morts au Soudan dont près de 15.300 civils. La moitié des morts ont été comptés dans les régions du Darfour-Nord et de Khartoum (environ 14.000 et 11.200). Selon l'ONG, ce bilan n'est pas exhaustif, beaucoup de victimes n'étant pas recensées. Récemment, la ministre d'Etat soudanaise au Bien-être social, Salma Ishaq, a révélé que les FSR ont tué 300 femmes au cours des deux premiers jours suivant leur entrée dans El-Fasher, capitale de l'Etat du Darfour-Nord, dans l'ouest du Soudan. En cours depuis avril 2023, le conflit a aussi fait des millions de déplacés et provoqué la pire crise humanitaire au monde, selon l'ONU.

R. I.

ÉTATS-UNIS

Record en vue pour la paralysie budgétaire

Des millions d'Américains privés d'aide alimentaire, des centaines de milliers de fonctionnaires sans salaire et des menaces sur le trafic aérien.



La paralysie budgétaire aux Etats-Unis n'est plus qu'à quelques heures mardi d'un record de longévité, avec toujours aucune issue à l'horizon. A minuit dans la nuit de mardi à mercredi, le "shutdown" entrera officiellement dans son 36e jour et dépassera ainsi la précédente marque, établie en 2019 lors du premier mandat du milliardaire républicain. Depuis le 1er octobre, républicains et démocrates ont été incapables de s'entendre pour adopter un nouveau budget. Dans ce contexte, l'administration américaine a annoncé lundi qu'elle financerait partiellement le Programme d'aide supplémentaire à la nutrition

(SNAP), alors que l'impasse budgétaire du gouvernement fédéral est entrée dans son 34e jour, sur le point de dépasser le précédent record de 35 jours établi lors du shutdown de fin 2018 à début 2019. "Je ne veux PAS que les Américains aient faim simplement parce que les démocrates radicaux refusent de faire ce qu'il faut et de ROUVRIRE LE GOUVERNEMENT. J'ai donc demandé à nos avocats de demander à la Cour de clarifier comment nous pouvons financer légalement le SNAP

dès que possible", a déclaré vendredi le président américain Donald Trump dans un message publié sur Truth Social. Le ministère américain de l'Agriculture (USDA) a indiqué lundi dans un document judiciaire qu'un total de 4,65 milliards de dollars provenant d'un fonds de réserve serait utilisé pour les prestations SNAP de novembre, ce qui pourrait couvrir 50% des allocations actuelles des ménages éligibles. Cette décision fait suite à l'ordonnance rendue

vendredi par un juge fédéral de Rhode Island, qui a ordonné au département d'utiliser le fonds de réserve pour payer les bénéficiaires du SNAP. Dans une autre affaire, un juge fédéral du Massachusetts a déclaré vendredi que le projet de l'administration Trump de suspendre les prestations du SNAP à partir du 1er novembre en raison de la fermeture du gouvernement fédéral était probablement "illégal", sans toutefois ordonner à l'administration de débloquer les fonds. L'administration Trump avait précédemment déclaré ne pas avoir l'autorité légale nécessaire pour puiser dans les cinq à six milliards de dollars de fonds d'urgence afin de couvrir au moins une partie du programme SNAP, ce dernier nécessitant plus de huit milliards de dollars pour financer les prestations du mois de novembre. Le SNAP est le plus grand programme national de lutte contre la faim, qui vient en aide à près de 42 millions de personnes. La plupart des bénéficiaires du SNAP vivent au niveau ou en dessous du seuil de pauvreté fédéral.

R. I.

AFGHANISTAN

L'ONU suspend ses activités à la frontière avec l'Iran faute de personnel féminin

Les agences de l'ONU en Afghanistan et leurs partenaires humanitaires ont suspendu mardi toutes leurs

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE Le Sommet des Amériques reporté à l'année prochaine

Le gouvernement dominicain a annoncé lundi le report à 2026 du 10e Sommet des Amériques, initialement prévu cette année, après des consultations avec des partenaires clés, dont les Etats-Unis. Cette décision fait suite à une "évaluation attentive" de la situation régionale, a indiqué le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué, citant de profondes divergences politiques qui entravent le dialogue productif dans l'hémisphère et l'impact récent des phénomènes climatiques extrêmes dans les Caraïbes. Il a noté que le report avait été coordonné avec des institutions telles que l'Organisation des Etats américains (OEA) et la Banque interaméricaine de développement (BID), et que les fonds déjà investis seraient utilisés pour les réunions de l'année prochaine. Les autorités ont déclaré que le report permettrait un dialogue plus large et pourrait intégrer les gouvernements nouvellement élus. Les tensions dans la région se sont intensifiées ces dernières semaines en raison de problèmes de sécurité et de souveraineté. Les Etats-Unis ont accru leurs déploiements militaires dans les Caraïbes, exercé des pressions sur le Venezuela, révoqué le visa du président colombien Gustavo Petro et laissé entendre que des opérations anti-droge transfrontalières pourraient avoir lieu au Mexique, provoquant des protestations et un mécontentement parmi certains pays d'Amérique latine.

R. I.

opérations à la frontière avec l'Iran, après que les autorités talibanes ont renforcé l'interdiction des employées afghanes de venir travailler, a indiqué un représentant de l'ONU à des médias. "Les Nations unies et leurs partenaires humanitaires ont suspendu aujourd'hui (mardi) leurs opérations au poste-frontière d'Islam Qala entre l'Afghanistan et l'Iran, à la suite de l'instauration de restrictions supplémentaires empêchant le personnel féminin local des Nations unies et des partenaires de travailler à la frontière", a déclaré le coordinateur de l'action humanitaire de l'ONU en Afghanistan, Indrika Ratwatte. Le responsable onusien n'a pas précisé quelles étaient ces restrictions mais indiqué qu'elles engendraient "des défis opérationnels immédiats et posaient des risques supplémentaires pour les per-

sonnes de retour, en particulier les femmes et les filles". D'après lui, plus de 60% des Afghans de retour depuis l'Iran sont des femmes et des enfants. "Sans personnel féminin, nous ne pouvons pas aider les femmes et les enfants de retour dans des conditions de dignité et de respect", a-t-il affirmé, faisant état de discussions avec les autorités talibanes pour trouver une solution.

Depuis deux mois, toutes les employées afghanes de l'ONU sont contraintes de travailler de chez elles, mais des ONG peuvent encore mobiliser leurs salariées locales sur le terrain. En tout, 2,2 millions d'Afghans ont regagné le sol afghan depuis le début de l'année, dont 1,7 million d'Iran, selon les chiffres de l'ONU.

R. I.

INDONÉSIE

Au moins 15 morts dans des inondations dans l'est

Des crues soudaines dans la province indonésienne de Papouasie ont fait 15 morts tandis que huit personnes ont été portées disparues, a annoncé mardi l'Agence nationale de gestion des catastrophes. Ces inondations, causées par les fortes pluies du week-end, ont touché deux zones distinctes du district de Nduga, dans la province orientale de Papouasie-Pegunungan. "15 personnes ont été retrouvées mortes", a déclaré Abdul Muhari, le porte-parole de l'Agence. Un précédent

bilan faisait état de 23 disparus, dont 15 personnes emportées par une crue soudaine pendant qu'elles tentaient de traverser une rivière. D'importants glissements de terrain ont entravé les recherches, avait alors ajouté le porte-parole. Les opérations se poursuivent pour retrouver les huit personnes toujours portées disparues, a-t-il précisé. L'Indonésie est sujette aux inondations et aux glissements de terrain pendant la saison des pluies, généralement de novembre à avril.

De fortes précipitations

peuvent également se produire en dehors de cette période. Le changement climatique a également accru l'intensité des tempêtes, accompagnées de précipitations plus abondantes, de crues soudaines et de rafales plus violentes.

Au moins 18 personnes sont mortes en septembre dans les inondations qui ont frappé l'île de Bali, les pires de la décennie sur cette île touristique, selon l'Agence de météorologie, de climatologie et de géophysique.

R. I.

ESTIMÉ À PLUS DE 1,8 MILLIARD D'EUROS

Le Conseil de l'UE approuve le cinquième versement d'aide à l'Ukraine

Le Conseil de l'Union européenne (UE) a décidé mardi d'octroyer le cinquième versement régulier de l'aide au titre de facilité de l'UE pour l'Ukraine, lequel est cette fois d'un montant de plus de 1,8 milliard d'euros. Ce financement vise à renforcer principalement la stabilité macro-financière de l'Ukraine et à soutenir le fonctionnement continu de son administration publique. La facilité de l'UE pour l'Ukraine soutient la reprise, la reconstruction et la modernisation de l'Ukraine pour la période 2024-2027. Elle a déjà versé à ce jour 6 milliards d'euros sous forme de financement relais, 1,89 milliard d'euros sous forme de préfinancement et quatre tranches de 4,2, 4,1, 3,5 et 3,2 milliards d'euros respectivement.

R. I.

ÉTATS-UNIS

L'ancien vice-président Dick Cheney est mort

L'ancien vice-président américain Dick Cheney est mort à l'âge de 84 ans, a annoncé mardi sa famille aux médias américains. Sa mort, est due à des complications liées à une pneumonie ainsi qu'à des maladies cardiaques et vasculaires, selon une déclaration de sa famille. Affecté par des problèmes coronariens presque toute sa vie adulte, Cheney a subi cinq crises cardiaques entre 1978 et 2010 et portait un dispositif pour réguler son rythme cardiaque depuis 2001. L'ancien numéro deux du président George W. Bush (2001-2009) s'était forgé une réputation telle qu'il fut considéré comme l'un des vice-présidents les plus puissants de l'histoire américaine.

R. I.

A CAUSE DE L'ASILE ACCORDÉ PAR LE MEXIQUE À UNE ANCIENNE PREMIÈRE MINISTRE ACCUSÉE DE COUP D'ÉTAT

Le Pérou décide de rompre ses relations diplomatiques avec le Mexique

Le gouvernement péruvien a décidé de rompre ses relations diplomatiques avec le Mexique, a annoncé le ministre péruvien des Affaires étrangères, Hugo de Zela, lors d'une conférence de presse. L'annonce a été faite lundi après que Betssy Chavez, ancienne Première ministre péruvienne du gouvernement de Pedro Castillo, poursuivie pour une tentative de coup d'Etat manquée en décembre 2022, s'est vue accorder l'asile dans la résidence de l'ambassade du Mexique à Lima. "En réponse à cet acte inamical et compte tenu des interventions répétées des présidents actuel et ancien de ce pays (le Mexique) dans les affaires intérieures du Pérou, le gouvernement péruvien a décidé, à compter d'aujourd'hui, de rompre ses relations diplomatiques avec le Mexique", a-t-il déclaré.

R. I.

ADHESION DE L'UKRAINE A L'UNION EUROPEENNE

La Hongrie maintient son veto

Entamée au lendemain de l'opération russe en février 2022, la procédure en vue de l'entrée de l'Ukraine dans l'Union européenne est à l'arrêt depuis plusieurs mois. Ce processus d'adhésion, long et complexe, exige l'unanimité des 27 États membres à chaque nouvelle étape.

Mais le gouvernement hongrois a décidé de geler de facto le processus d'adhésion en usant de son droit de veto. Le président ukrainien Volodymyr Zelensky a dit mardi 4 octobre espérer que Viktor Orban n'allait pas bloquer le processus d'adhésion à l'Union européenne de l'Ukraine, alors que Bruxelles souhaite justement l'accélérer. "Nous aimerions vraiment que le Premier ministre hongrois nous soutienne ou du moins qu'il ne nous bloque pas", a-t-il déclaré au cours d'un forum sur l'élargissement de l'UE organisé par Euronews à Bruxelles. La réponse de la Hongrie ne s'est pas fait attendre. Le gouvernement ne laissera pas l'Ukraine devenir membre de l'Union européenne, a déclaré le ministre des Affaires étrangères, Peter Szijarto, commentant les nouveaux rapports de la Commission européenne sur le paquet d'élargissement et les plans de Bruxelles d'entamer des négociations d'adhésion avec Kiev avant la fin de l'année. « Le peuple hongrois a clairement fait savoir qu'il ne voulait pas que l'Ukraine



Ph : DG

soit membre de l'Union européenne. Et puisque les questions de l'élargissement de l'Union européenne nécessitent l'unanimité de tous ses États membres et que la Hongrie et le peuple hongrois sont tout à fait clairs sur le fait qu'ils ne soutiennent pas l'adhésion de l'Ukraine à l'Union européenne, l'Ukraine ne sera pas membre de l'UE », a-t-il déclaré dans un communiqué publié par le ministère hongrois des Affaires étrangères. Selon le chef de la diplomatie hongroise, les dirigeants de l'UE cherchent à porter au pouvoir le parti d'opposition Tisza, qui est prêt à soutenir l'adhésion accélérée de l'Ukraine à l'UE, « poussant ainsi l'Europe vers la guerre ». « Nous ne laisserons pas cela se produire parce que le peuple hongrois ne veut pas se battre », a-t-il promis. Le gouvernement hongrois a averti à plusieurs reprises qu'il

bloquerait toute initiative en faveur d'une adhésion accélérée de l'Ukraine à l'Union européenne, car cela ruinerait l'économie européenne et conduirait à un conflit armé avec la Russie. En outre, Budapest exige que Kiev rétablisse les droits de la minorité hongroise dans la région de Transcarpatie. Lors du sommet européen du 26 juin, le Premier ministre hongrois Viktor Orban a bloqué une déclaration commune de soutien à l'Ukraine qui a donné le feu vert au début des négociations d'adhésion avec l'Ukraine. Le même jour, la Hongrie a publié les résultats d'un référendum auquel ont participé plus de deux millions de personnes, qui indiquaient que 95 % d'entre elles étaient opposées à l'adhésion accélérée de l'Ukraine à l'Union européenne.

R. I.

COLLISION ENTRE UN BUS ET UN CAMION-BENNE

Au moins 20 morts et plusieurs blessés en Inde

Au moins 20 personnes ont été tuées et de nombreuses autres blessées lundi dans une collision frontale entre un bus et un camion-benne chargé de gravier dans l'Etat du Tèlàngana, dans le sud de l'Inde, a indiqué la police. L'accident s'est produit sur l'autoroute près de Mirjaguda, à Chevella, dans le district de Ranga Reddy, à environ 58 km à l'ouest d'Hyderabad, la capitale du Tèlàngana. "Ce matin, un camion chargé de gravier est entré en collision avec un bus de la Telangana State Road Trans-

port Corporation (TSRTC) près du village de Mirjaguda à Chevella, sur l'autoroute nationale Hyderabad-Bijapur, tuant 20 personnes et en blessant plusieurs autres, dont certaines gravement", a déclaré un responsable de la police.

Parmi les victimes figurent les conducteurs des deux véhicules, ainsi qu'une fillette de trois mois. Mahesh Bhagwat, haut responsable de la police, a confirmé aux médias qu'il y avait 72 personnes à bord du bus au moment de l'accident. "Il y a eu une collision frontale. Il semble que le camion-benne

roulait à très grande vitesse et qu'il a percuté le bus", a précisé M. Bhagwat.

"D'après les dires du chauffeur, il y avait environ 72 personnes dans le bus, et nous sommes en train de vérifier cette information". Selon la police, la collision a été si violente que l'avant du bus a été complètement écrasé et que des tonnes de gravier se sont abattues sur lui, piégeant plusieurs passagers à l'intérieur et les tuant sur le coup. Immédiatement après l'accident, la police et les équipes de secours se sont précipitées sur

les lieux et ont lancé des opérations de secours massives à l'aide de trois engins de terrassement pour dégager les débris et extraire les survivants.

Le Premier ministre indien Narendra Modi a exprimé sa tristesse face aux décès causés par l'accident et a présenté ses condoléances aux familles des victimes. Les accidents de la route mortels sont fréquents en Inde, souvent causés par la surcharge, le mauvais état des routes et la conduite imprudente.

R. I.

SELON LE MINISTRE DE LA DEFENSE SUD-COREEN

« Pas de projet de développement d'armes nucléaires »

Séoul ne développera pas d'armes nucléaires, restant attaché au régime de non-prolifération nucléaire, a déclaré le ministre sud-coréen de la Défense, Ahn Gyu-back, à l'issue de discussions avec le chef du Pentagone, Pete Hegseth. « La Corée du Sud a adhéré au Traité de non-prolifération nucléaire, nous ne développerons donc pas d'armes nucléaires », a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse conjointe avec Hegseth. Plus tôt, le président sud-coréen Lee Jae-myung a demandé à son homologue américain Donald Trump d'accorder à Séoul le droit de recycler elle-même le combustible nucléaire usé. Selon la Corée du Sud, le dirigeant américain est d'accord, mais certains détails doivent être finalisés. Lorsqu'on lui a demandé si les armes nucléaires tactiques américaines pourraient être redéployées en Corée du Sud, Ahn a déclaré : « Comme nous ne

développerons pas nos propres armes nucléaires, il y a un fort besoin de combiner la capacité de l'armée sud-coréenne, équipée d'armes conventionnelles, et les capacités nucléaires des États-Unis. » Les chefs de la défense de la Corée du Sud et

des États-Unis ont visité la zone démilitarisée à la frontière avec la Corée du Nord pour la première fois depuis 2017. Hegseth a noté que la visite signalait la volonté de Washington de protéger son allié.

R. I.

ANCIEN PRESIDENT DU PARLEMENT NORD-COREEN

Kim Yong Nam est décédé à l'âge de 97 ans

Kim Yong Nam, ancien président du Comité permanent de l'Assemblée populaire suprême de la République populaire démocratique de Corée (RPDC), est décédé lundi des suites d'une maladie à l'âge de 97 ans, a annoncé mardi l'agence de presse officielle KCNA. Kim Jong Un, secrétaire général du Parti des travailleurs de Corée (PTC) et président des Affaires d'Etat de la RPDC, s'est rendu au cercueil de Kim Yong Nam mardi à 01H00 heure locale (lundi à 16H00 GMT) pour exprimer ses sincères condoléances, selon l'agence. Le Comité central du PTC, la Commission des affaires d'Etat de la RPDC, le Comité permanent de l'Assemblée populaire suprême de la RPDC et le gouvernement de la RPDC ont décidé d'organiser des funérailles nationales pour Kim Yong Nam, a-t-elle ajouté, précisant que le comité national des funérailles est composé de 100 personnes, dont Kim Jong Un.

R. I.

BANGLADESH

1.147 nouveaux cas de dengue recensés en 24 heures

Le Bangladesh a enregistré 1.147 nouveaux cas de dengue et cinq nouveaux décès dus au cours des dernières 24 heures, a annoncé lundi le ministère de la Santé. Selon les données officielles, 2.960 cas de dengue ont été recensés dans le pays depuis le début du mois de novembre, ce qui porte le total à 72.822 cas et 288 décès depuis le début de l'année. La dengue, maladie généralement associée à la saison de la mousson au Bangladesh, se propage désormais au-delà de sa période habituelle de juin à septembre.

R. I.

SELON LE MINISTRE RUSSE DE LA DEFENSE

La Russie frappe des installations liées à l'armée ukrainienne

Les forces armées russes ont lancé une frappe coordonnée contre des entreprises militaro-industrielles et des installations gazières et énergétiques ukrainiennes, a déclaré lundi le ministre russe de la Défense. L'attaque a commencé dimanche soir et s'est poursuivie lundi, a indiqué le ministère dans un communiqué, ajoutant avoir utilisé "des armes de haute précision à longue portée, notamment des systèmes terrestres et aériens tels que des missiles aérobalistiques hypersoniques Kinzhal et des drones de combat". "Les infrastructures des aéroports militaires et les bases de réparation des armes et des équipements militaires des forces armées ukrainiennes" ont également été visées par l'attaque, a déclaré le ministère. Le ministère a ajouté que toutes les cibles visées avaient été touchées. En outre, les forces de défense aérienne russes ont intercepté une roquette provenant du système d'armes HIMARS de fabrication américaine et 365 drones ukrainiens au cours des dernières 24 heures, a rapporté le ministère.

R. I.

POUR TENTATIVE DE MEURTRE APRES UNE ATTAQUE AU COUTEAU DANS LE CAMBRIDGESHIRE

Un homme sous le coup de 11 chefs d'accusation au Royaume-Uni

Un homme de 32 ans a été inculpé de 11 chefs d'accusation pour tentative de meurtre à la suite d'une attaque à l'arme blanche samedi dans le Cambridgeshire. La police britannique des transports a déclaré lundi qu'Anthony Williams, originaire de Peterborough, était sous le coup de dix chefs d'accusation pour tentative de meurtre, d'un chef d'accusation pour coups et blessures volontaires et d'un chef d'accusation pour possession d'une arme blanche en lien avec l'incident survenu à Huntingdon. Il a également été inculpé d'un chef supplémentaire de tentative de meurtre et de possession d'une arme blanche en relation avec un autre incident survenu à la station de métro Pontoon Dock DLR aux premières heures de la même journée, au cours duquel une victime a été blessée au visage. La police a confirmé que M. Williams devait comparaître devant le tribunal lundi. L'attaque au couteau a fait plusieurs blessés. Aucun décès n'a été signalé.

R. I.

28E SILA

L'ANEP présente avec près de 800 titres

L'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEP) est présente, au 28e Salon international du livre d'Alger (SILA), avec près de 800 titres de toutes les bonnes lectures, auréolées de deux nouveautés sur les étalages de son stand qui ne désemplit pas, au regard des centaines de visiteurs qui s'y rendent à tous les moments de la journée, en quête de culture, de savoir et de production intellectuelle de qualité.

Occupant un stand au milieu du Pavillon central du Palais des expositions aux Pins maritimes (SAFEX) à Alger, l'ANEP, entreprise citoyenne à l'écoute et au service de la société algérienne, a reçu durant la matinée la visite du ministre de la Communication, M. Zoheir Bouamama et durant l'après midi, celle du Conseiller auprès du président de la République, chargé de la Direction générale de la communication, M. Kamel Sidi Said, tous deux reçus par le président directeur général de l'ANEP, M. Messaoud Alghem. A la mesure de cette grande entreprise étatique qui ne jure que par "la qualité des contenus des ouvrages qu'elle met à la disposition de son large public", le stand de l'ANEP, ouvert sur ses deux façades latérales, accueille ses visiteurs avec "le bons soins et le sourire d'un personnel au fait de sa mission", s'est dévoué à la présentation de ce bel espace, le conseiller à l'unité d'édition de l'ANEP, exceptionnellement chargé des relations avec la presse durant le 28e Sila, Hassan Gherab. Ayant décidé d'une réduction à la vente de 30% (horsmis les nouveautés) sur chacun des titres mis à la disposition des visiteurs, l'ANEP entend contribuer à la "socialisation du livre et à la constitution d'un véritable lectorat", poursuit le chargé des relations avec la presse. Parmi les



titres édités par l'ANEP s'adressant aux lecteurs arabophones, amazighophones et francophones dans divers domaines de la connaissance scientifique et littéraire, les nouvelles productions, "Mosquées et sanctuaires d'Algérie", un beau livre de l'archéologue et historien Abderrahmane Khelifa et "Ma main est poignée de valise", un recueil de poésie de l'enseignante à l'université, Alima Abdhat, sont présentées sur l'événement central du stand. Conçu et réalisé dans un esthétisme moderne et fonctionnel par le groupe "Anep Communication et Signalétique" (ACS), une des filiales de l'entreprise, le stand de l'ANEP-Edition, accueille ses visiteurs avec un grand intitulé dédié à la célébration du 71e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de Novembre 1954, "Ame de novembre dans nos pages", à côté duquel un grand écran de télévision diffuse en boucles des informations sur les différents ouvrages exposés. Disposées au milieu du stand et collées tout le long de son périmètre les étagères de différents rayonnages mettent en valeur plusieurs ouvrages entre romans, poésies, nouvelles, livres techniques et scientifiques, d'histoire et de lit-

térature, ainsi que de beaux livres et des essais politiques, économiques et sociologiques. Des étales aux diverses couleurs vives, exposent des ouvrages destinés aux enfants, dans un espace qui occupe le "quart de la superficie allouée à l'ANEP", équipé de tables et de chaises qui accueillent des enfants inscrits à des séances d'apprentissage de dessin et de coloriage. Les cloisons du stand et les étagères des livres aux couleurs de l'emblème national, attirent le regard des visiteurs de tous les âges qui passent d'un rayon à l'autre, pour aboutir à l'espace réservé aux ventes dédicaces qui a déjà accueilli, Aberrahmane Khelifa et Alima Abdhat pour la signature de leurs nouveaux ouvrages.

Maison d'édition généraliste, accordant un avantage pour les ouvrages d'histoire, l'"ANEP Edition" essaye de brasser tous les domaines de réflexion et activités éditoriales, avec une disponibilité permanente à la faveur de tous les auteurs talentueux qui viendraient ainsi, intégrer le club des écrivains de cette illustre maison d'édition.

Le 28e SILA se poursuit jusqu'au 8 novembre, avec à son programme plusieurs conférences dans différentes thématiques et les exposants de 1254 maisons d'édition issues de 49 pays, dont la Mauritanie présente en invité d'honneur. Le 28e SILA ouvre ses portes au public tous les jours de 10h00 à 20h00 au Palais des expositions (Safex) aux pins maritimes à Alger.

FESTIVAL INTERNATIONAL D'ORAN DU FILM ARABE

Première mondiale du documentaire algérien "Ecran colonial"

La salle de la Cinémathèque d'Oran a abrité, mardi, la première mondiale du long métrage documentaire algérien "Ecran colonial" (production 2025), réalisé par Salim Aggar, dans le cadre de la compétition officielle des documentaires de la 13e édition du Festival international d'Oran du film arabe. Ce film de 70 minutes a été réalisé à la suite de la découverte de rapports conservés dans les archives du service cinématographique des armées françaises. Le réalisateur Salim Aggar y mène une enquête approfondie sur cette institution coloniale, créée par l'occupant français et dont l'activité s'est intensifiée après le déclenchement de la Guerre de Libération nationale, avec pour objectif de diffuser massivement la propagande coloniale dans les villages algériens, selon le synopsis du film. Lors du débat qui a suivi la projection, Salim Aggar a expliqué que la réalisation du film a duré trois ans, dont une année de recherche archivistique et deux années de tournage, s'appuyant notamment sur des archives de l'armée française, qui menait à l'époque des campagnes de désinformation visant à falsifier la réalité. Il a ajouté avoir également fondé son travail sur les témoignages d'écrivains et d'historiens, parmi lesquels le chercheur français Denis Sébastien et l'historien canadien Vincent Bouchard, auteurs d'ouvrages consacrés à la propagande coloniale en Afrique et en Algérie.

Ces chercheurs ont démontré que la France coloniale recourait à des publications et des films truqués, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'enseignement, afin de présenter une image déformée de la réalité algérienne. Le documentaire, produit par "MS News", a également bénéficié de la participation du critique et écrivain de cinéma Ahmed Bedjaoui, ainsi que du réalisateur Saïd Ould Khalifa. Par ailleurs, la soirée a vu la première mondiale du documentaire palestinien "Gaza Grad" (2025), réalisé par Sawsan Kaoud, qui raconte l'histoire d'une famille russo-palestinienne ayant survécu à l'agression sioniste contre l'enclave, mais à son retour en Russie, elle continue de faire face aux séquelles de la guerre même lorsque les bombes cessent de tomber. Pour rappel, dix documentaires de long métrage sont en lice dans cette catégorie compétitive de la 13e édition du Festival international d'Oran du film arabe, dont la clôture est prévue mercredi soir.

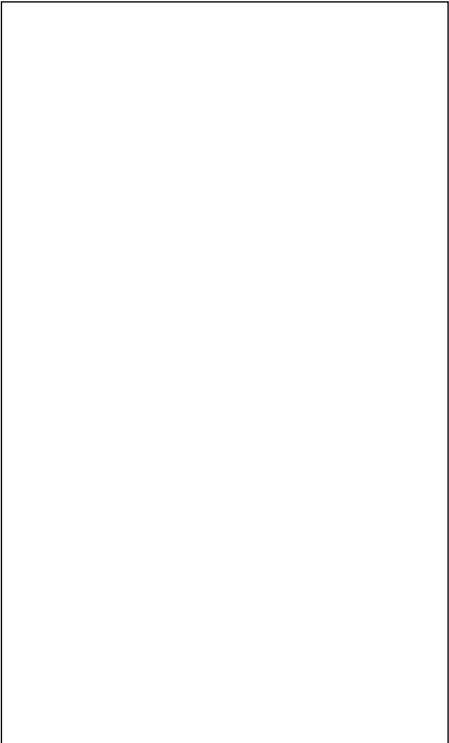
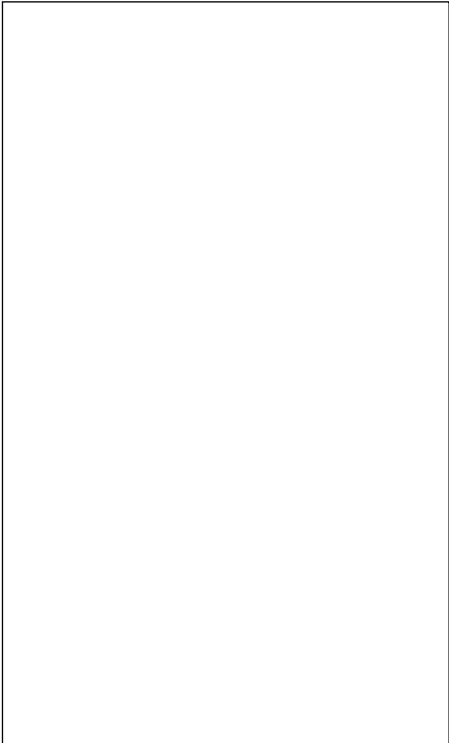
PUB

La diversité linguistique de l'Algérie est une "force d'unité"

Le Secrétaire général du Haut commissariat à l'amazighité, M. Si El Hachemi Assad, a affirmé que la diversité linguistique de l'Algérie, illustrée par la coexistence des langues nationales (arabe et tamazight), constitue une "force d'unité", de "complémentarité et de créativité" s'exprimant lors d'une table ronde intitulée "L'intercompréhension entre les variantes de la langue amazighe: une nouvelle approche pour l'enseignement et la recherche", organisée mardi en marge du 28e Salon international du livre d'Alger (Sila), le SG du commissariat a souligné que la relation entre les deux langues nationales est une "relation de complémentarité et de créativité mutuelle", où "se fondent la mémoire collective et l'identité partagée du peuple algérien". Cette diversité linguistique, a-t-il

avancé, s'illustre parfaitement à travers le Sila qui réunit auteurs et lecteurs d'horizons divers dans un "tissu linguistique et culturel harmonieux". Evoquant l'intercompréhension entre les variantes de la langue amazighe, M. Assad a expliqué que cette rencontre "consacre la présence active de la langue amazighe au Sila", et confirme "sa place croissante dans le paysage scientifique et éducatif algérien". L'intérêt, a-t-il enchaîné, que porte le HCA à la question de l'intercompréhension entre les variantes de la langue amazighe s'inscrit au cœur de sa "stratégie visant à asseoir des fondements scientifiques et méthodologiques solides pour l'enseignement de la langue amazighe et le développement de la recherche linguistique". La tenue de cette rencontre marque aussi, selon, M. Assad, une "étape impor-

tante" vers une vision scientifique intégrée de l'enseignement de la langue amazighe, "fondée sur le respect de la diversité régionale et sur la valorisation des points communs qui unifient son tissu linguistique". Intervenant à cette rencontre, des universitaires et spécialistes de linguistique ont présenté des contributions axées sur la question de la diversité linguistique, en faisant un état des lieux sur "les correspondances phonologiques, morphologiques et lexicales entre les principales variantes du tamazight parlées en Algérie (kabyle, chaoui, mozabite, targui)". L'anthropologue et chercheur au Centre national de recherche en langue amazighe (CNRLA), Badi Dida, a traité les implications sociales, culturelles et scientifiques de l'intercompréhension pour l'avenir de la langue amazighe.



**Recette
du jour****Tlilti algérien****INGRÉDIENTS (POUR 6 À 8 PERSONNES):**

- 1 épaule d'agneau ou 1 collier d'agneau
- 3 gros oignons
- 2 gousses d'ail
- 3 ou 4 belles tomates bien mûres
- quelques branches de coriandre fraîche
- 1/2 cuillère à soupe de coriandre moulue
- 1 càc de paprika doux
- 1/2 càc de ras el hanout
- 1/2 brique de pulpe de tomate ou 3 càs de concentré de tomate
- 1 càc d'harissa (facultatif)
- sel (je mets 1 cuillère et demi à soupe environ)
- 3 càs d'huile de tournesol

- 2 poignées de pois chiche (trempés la veille dans l'eau)
- 2 branches de cardons
- 1 piment (facultatif)
- 500 gr de tltli, langues d'oiseaux
- 3 ou 4 càs d'huile pour travailler le tltli
- eau pour le travailler
- 50 gr de beurre environ
- 6 œufs durs
- 300 gr de viande hachée pour les boulettes: (pour la viande: 1 petit oignon, sel, poivre, coriandre fraîche ciselée, 1 càc de floraline, 1 œuf)

Préparation:

Tout d'abord commencer

par mixer les oignons, les tomates, la coriandre fraîche et l'ail, mettre cette préparation dans le couscoussier puis ajouter l'huile, la coriandre moulue, le sel, le paprika, le ras el hanout, le poivre, la harissa et la viande d'agneau puis les pois chiches faire mijoter cette préparation à feu moyen pendant environ 15 minutes en remuant régulièrement et en ajoutant un verre d'eau si besoin (si ça accroche). pendant ce temps préparer le cardon: couper des morceaux en prenant soin de bien enlever les fils et les mettre dans un mélange eau et lait afin

qu'ils ne noircissent pas une fois que la sauce a bien mijoté, couvrir entièrement avec de l'eau (environ 2 à 3 l) dès que la sauce boue ajouter les cardons, la pulpe (ou le concentré de tomate) et le piment et laisser cuire 1h pendant ce temps préparer les graines de tltli: mettre les langues d'oiseaux dans 1 guessra (c'est 1 genre de grande bassine pour travailler le couscous) ou un grand saladier y ajouter 2 càs d'huile et travailler rapidement avec les mains.

Gâteau du Jour**Gâteau pommes à la noix de coco****INGRÉDIENTS**

- 150 gr de farine tamisée
- un sachet de levure chimique
- 3 œufs
- 85 gr de sucre en poudre
- 85 gr de beurre doux ou demi sel fondu
- 50 gr de noix de coco râpée
- 1 yaourt nature de 125 gr perso j'ai mit une perle de lait) ou bien 6 à 7 càs de lait si vous n'avez pas de yaourt
- 3 pommes
- sucre glace

Mettre dans un saladier les œufs entiers avec le sucre en poudre et le sucre vanillé, puis fouetter avec un fouet manuel pendant 1



minute, puis ajouter la farine et la levure ainsi que la noix de coco râpée et le yaourt (ou le lait), puis mélanger énergiquement toujours avec fouet, puis faire fondre le beurre et l'ajouter à la préparation, éplucher 2 pommes et les couper en tranches épaisses puis les mélanger à la pâte, et beurrer un moule à manqué ou un moule à génoise de 20 cm (c'est ce que j'utilise), et déposer tout autour un peu de coco râpée, puis verser la pâte, et déposer par dessus des grosses tranches de pommes, et mettre au four préchauffé à 180° pendant 40 à 45 minutes, chaque four est différent alors n'hésitez pas à vérifier la cuisson à l'aide de la lame d'un couteau et poursuivre la cuisson si besoin puis sortir le gâteau du four et laisser le tiédir puis démouler et saupoudrer de sucre glace

**Conseil du jour**

Pour dégonfler le ventre, privilégiez une alimentation équilibrée, riche en fibres et en probiotiques, et pratiquez régulièrement des exercices physiques. La gestion du stress est également importante. En cas de symptômes graves, consultez un médecin pour un diagnostic précis et un traitement approprié.

Le saviez-vous ?

5 BLOCAGES MENTAUX HUMAINS LES PLUS COURANTS QUI PEUVENT NUIRE À LA #PROGRESSION ET L'ATTEINTE DE SES OBJECTIFS (PHYSIQUES ET MENTAUX)

**Bon à savoir !**
Les symptômes du syndrome de l'intestin irritable

Le mal de ventre est le symptôme le plus fréquent dans le syndrome du côlon irritable. La douleur abdominale se caractérise par une sensation de spasme ou de crampe et se situe habituellement au niveau des fosses iliaques droite et gauche ou dans la région de l'ombilic.

**Astuce du jour:**

astuces à piquer aux coiffeurs professionnels

- Démêlez toujours vos cheveux avant le shampoing. ...
- Pré-séchez vos cheveux avant de les coiffer. ...
- Travaillez de façon ciblée avec vos appareils chauffants. ...
- Utilisez un peigne fin pour les finitions de vos lissages. ...
- Appliquez un produit de construction pour un maximum de tenue.

**CITATION
DU JOUR**

« Le courage n'est pas l'absence de peur, mais la capacité de vaincre ce qui fait peur. »

Le Courrier
d'Algérie

Quotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénium Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT
Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35
023 70 94 22
023 70 94 30
023 70 94 31
Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER
A : l'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »

Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42

Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression :

- Centre : SIA - Est : SIE

- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux**Tizi Ouzou :**

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble

Kheerouf - Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies
ou tout autre document adressés
à la rédaction ne peuvent faire
l'objet d'une quelconque
réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses
lecteurs du changement de ses
adresses électroniques et leur
communiquera les nouvelles :
lecourrierdalgerie@yahoo.fr
redaction_courrier@yahoo.fr



HIPPODROME PARC DES LOISIRS - LAGHOUAT
JEUDI 6 NOVEMBRE 2025 - PRIX : ARDOUGAN - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 400 M - DOTATION : 400.000 DA - DÉPART : 16H00
TIERCÉ - QUARTÉ - QUINTÉ

Encore une épreuve passionnante

Les passionnés de la discipline auront les regards tournés aujourd'hui, vers l'hippodrome de Laghouat où se disputera le prix Ardougan support des paris tiercé, quarté et quinté, sur la distance de 1400 mètres. Cette épreuve réservée aux chevaux de 3 ans et plus n'ayant pas totalisé 176 000 DA depuis le 1er avril 2025, se distingue par des engagés homogènes et sa condition plutôt moyenne, 14 concurrents de race arabe pure sont attendus au départ et l'ensemble des coursiers engagés se présentent pratiquement sur le même pied d'égalité sans réelle hiérarchie établie, les performances passées comme le gain moyen, ne permettent pas d'identifier une supériorité nette et c'est ce qui donne tout son intérêt à cette confrontation comme souvent dans ses courses comme de cette qualité des coursiers, il conviendra le plus grand crédit à l'habilité des jockeys confirmés, ainsi qu'à l'expérience des coursiers ayant déjà laissé entrevoir un certain potentiel sur les parcours légèrement longs comme celui du jour. Et puis, il faut s'attendre à tout. La bonne monture reste en mise et les dernières épreuves disputées sur les différents hippodromes ont souvent donné lieu à des arrivées inattendues avec des rapports PMU substantiels, ce scénario loin d'être exceptionnel, pourrait bien se reproduire aujourd'hui et seuls ceux qui auront opté pour des combinaisons élargies disposeront des meilleures chances de tirer leur épingle du jeu.

LES PARTANTS AU CRIBLE

- 1. MAROUANE SAT.** Totalisant autant d'échecs, ce mâle de 5 ans a, à son actif uniquement une victoire dans un parcours de vitesse et vu le lot de ce jour sa tâche sera délicate.
- 2. MAGE GAL.** Mieux placé que beaucoup d'autres concurrents en présence, ce mâle gris affronte un lot égal à ses capacités et fera partie des coursiers les plus en vue.
- 3. CHEIKH EL ARABE.** Il vient d'être classé parmi les premiers des battus lors de sa dernière tentative, il serait imprudent de négliger ses chances, il retrouve en la circonstance un jockey de grande expérience.
- 4. PIBOUL ESSAHRA.** Seuls plaideront en sa faveur, son métier et le savoir-faire de son grand jockey du jour T. Lazreg, pour tenter de lui effacer ses derniers échecs.

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS	CDS	ENTRAÎNEURS
M. TOUISSAT	1	MAROUANE SAT	M. MERRAD	58	6	PROPRIÉTAIRE
M. BENAROUSSE	2	MAGE GAL	B. BAGUIRA	57	1	A. BENGANA
J. SAADI	3	CHEIKH EL ARABE	B. GACEM	56	13	PROPRIÉTAIRE
M. BENAROUSSE	4	PIBOUL ESSAHRA (0)	T. LAZREG	56	7	A. BENGANA
T. SOUFFI	5	RAAD BOUCHAKER	A. ATTIA	56	9	PROPRIÉTAIRE
AB. KEBAILI	6	EL MOURAFEK	MS. AIDA	56	11	PROPRIÉTAIRE
HARAS ESSAHRA	7	BADRA	T. MEGOUCI	55	3	AB. MEGOUCI
ABD. MEGOUCI	8	VIGILE	AB. SEMGHOUNI	55	5	AB. MEGOUCI
MA. MOULINARI	9	HAMAM	M. SENOUCI	55	10	PROPRIÉTAIRE
MT. CHAOUCHE	10	EL ZAEME DE DILMI	M. SEMMAHI	55	2	PROPRIÉTAIRE
A. DJOUDI	11	GOGHALA	R. BAGUIRA	54	8	PROPRIÉTAIRE
A. BENHORMA	12	QUATI	S. DAOUDARI	54	4	CH. AIDA
M. BENAROUSSE	13	OYOUNKOU	M. THAMEUR	54	14	A. BENGANA
A. BENHORMA	14	HOULM EL DJANOU	JJ : MA. AIDA	53	12	CH. AIDA

- 5. RAAD BOUCHAKER.** Ce mâle bai de 6 ans, vient de reprendre les courses après un repos de 4 mois donc, cette fois visera la plus haute marche du podium.
- 6. EL MOURAFEK.** Si l'on se réfère à ses derniers bons essais réalisés et la composante présente, il peut venir négocier une bonne place sur le podium.
- 7. BADRA.** Cette pouliche de 3 ans, à son actif, seulement 2 sorties et sans faute, deux fois 2ème sur des parcours réduits et à mon avis son excellent entraîneur AB. Megouci, ne l'engage pas pour être une victime.
- 8. VIGILE.** Ce n'est pas un cheval de tous les jours change souvent de partenaire, risque encore de ne pas figurer parmi les 5 premiers.
- 9. HAMAM.** Il vient de briser son écart en mettant fin à une longue série d'échecs, on suivra avec intérêt sa nouvelle sortie de ce jour.
- 10. EL ZAEME DE DILMI.** Si l'on se réfère à ses deux bons résultats durant le mois d'octobre

- passé, et la composante du jour, avec son jockey fétiche Semmahi, il peut venir encore chambouler l'arrivée.
- 11. GOGHALA.** Reprise par son crack jockey fétiche R. Baguira, cette belle femelle grise jouera un rôle principal.
- 12. QUATI.** Vu le lot des chevaux présents, cette femelle bai brune n'aura pas la tâche

- facile.
- 13. OYOUNKOU.** Barrée en théorie.
- 14. HOULM EL DJANOU.** Ce jeune poulain de 3 ans a démontré de belles choses dernièrement durant le mois de septembre et octobre donc cette fois, fera partie des meilleurs de cette épreuve.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE MON PRONOSTIC

5. RAAD BOUCHAKER - 6. EL MOURAFEK - 7. BADRA
- 14. HOULM EL DJANOU - 2. MAGE GAL

LES CHANCES

4. PIBOUL ESSAHRA - 11. GOGHALA

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										
12										

HORizontalement
1 - Flambeau - 2 - Relâche - Chemin de fer - 3 - Fait la chaîne - Fait surface - Grecque - 4 - Fin de participe - Désavoue - 5 - Pressé - Suit le docteur - 6 - Deux ôtés de trois - Dix sur dix - Direction - 7 - Préfixe - Sur la tête de certains oiseaux - 8 - Belle-de-jour - Paresseux - 9 - Blasé - En mieux - En France - 10 - Grigri - 11 - Bonne remarque - Prince troyen - Tour - Expérience - Hors concours.

VERTICALEMENT
1 - Qui craque sous la dent - 2 - Mises au courant - Poème - 3 - Neptunium - En sûreté - Originaire - 4 - Cri des charretiers - Aviron - Terme de tennis - 5 - Mettre une rallonge - Bagatelle - 6 - Signe musical - Audition - 7 - Aire sablée - Sur une borne - Cheville - 8 - De biais - Orateur grec - Fer - 9 - Versifie - Étoile des toiles - Entrée de Tlemcen - 10 - Heureux gagnant - Étouffer.

Mots fléchés

Méprise	↓	Déformé	↓	Mot puéril	↓	Poids	↓	Cœur tendre	↓
Abeille	→	Mille-pattes	↓	Aventuriers	↓	Plante grimpante	↓	Suit le docteur	↓
Curée	→				Orateur grec	→			
Piquant	→			Orifices	→				Filet d'eau
				Général sudiste	→				
Fleuve africain	→				Points opposés	→		Arrivé en criant	↓
Fait la chaîne	→				Rejeter	↓			
		Fleuve d'Irlande	→				Tableau	→	
		Âne	→				Tantale	→	
Épée	→	Passereau	→			Outil de traçage	→		Pressé
		Piquant	→			Tranchés	→		
				Ville allemande	→			Signes de vie	↓
				Cheville	↓				
Galet	→						Calcium	→	
Serré	→						Préfixe	→	
					Jeux de balles	→			
					Arsenic	↓			
Possessif	→			Stable	→				
Complots	→								
						Franchit le cap	→		

Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Bien-aimée (8 lettres)

T	C	D	T	E	L	I	G	N	I	L	U	O	M	U	E	E	G
E	A	N	E	T	S	E	I	S	E	T	N	O	T	T	T	R	E
E	D	U	A	N	A	I	N	L	E	U	S	U	N	E	A	G	S
F	C	R	D	L	L	E	N	I	E	V	C	I	A	N	R	O	E
I	T	R	U	I	B	R	E	I	N	E	O	R	I	E	N	E	T
A	E	E	A	O	S	E	U	S	S	I	U	T	I	D	E	T	E
N	L	N	L	N	S	E	R	T	L	I	F	V	E	N	R	I	I
T	U	U	A	S	N	G	R	U	O	B	E	E	D	A	R	R	D
N	O	A	I	U	I	E	I	R	A	C	R	S	R	R	E	E	N
E	P	J	D	R	L	N	I	M	A	G	E	N	A	C	I	V	O
V	T	S	G	T	A	E	T	N	O	H	I	E	N	T	L	E	I
E	N	I	U	N	M	E	N	U	E	J	F	D	E	I	R	M	V
R	E	S	O	I	R	E	N	R	O	B	A	E	R	O	U	I	A
E	I	S	J	U	I	T	E	V	A	N	N	L	R	T	P	T	I
V	R	A	E	R	A	I	D	E	T	R	E	P	L	E	M	L	O
I	O	N	E	N	I	A	H	E	C	N	A	V	A	A	I	U	M
H	I	E	E	R	T	T	E	L	T	N	A	H	C	E	N	R	E
M	E	S	E	I	D	E	T	U	A	F	T	E	V	R	O	T	P

N.B : Une même lettre peut servir plusieurs fois

ALLANT - ASSIS - AVANCE - AVION - BLANC - BORNE - BOURG - CARIE - CHANT - CRAN - DENSE - DIESE - DIETE - ECRAN - EMOI - EVENT - FAUTE - FIERE - FILTRE - GAMIN - GILET - GRANIT - HAINE - HIVER - HONTE - IMPUR - INTRUS - ISSUE - JAUNE - JEUNE - JOUG - LAID - LETTRE - LIERRE - MALIN - MINEUR - MOULIN - NAIF - NAIN - NAVET - OINTE - ORIENT - ORVET - PERTE - POULET - PRIERE - RAID - REINE - RENARD - SIESTE - SONDE - SOURDE - TAUDIS - TOIT - TONTE - ULTIME - URAETE - USUEL - VEINE - VERITE - VIERGE.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS

1. Fastidieux - 2. Omise - DL - 3. Rêne - Uélé - 4. Crêtes - Été - 5. Lé - Suie - Er - 6. Ce - Née - 7. Sil - Pe - Are - 8. Idéal - Eue - 9. OO - Rias - As - 10. Nie - Erse - 11. Snob - Taire - 12. Énée - Inné.

VERTICALEMENT :

1. Forclusions - 2. Amère - Idoine - 3. Siné - Clé - Éon - 4. Tsé-tsé - Ar - Be - 5. le - Eu - Plie - 6. Usine - Art - 7. Ide - EE - Essai - 8. Elle - Eau - Ein - 9. Été - Réa - Rn - 10. Xe - Erre - Suée.

MOTS FLÉCHES

HORizontalement :

Aliénation - Illégales - Ag - Épée - Se - Niée - Lot - Reg - S.P - Ire - Ur - Idées - Trait - Us - En - Air - Opes - Léger - Usine - Âne - Protecteur - La - Aisé.

VERTICALEMENT :

Aligné - Repue - Il - Iguanes - Celée - Ri - Sil - Nêpes - Ta - Na - Cage - Pi - Île - Tael - Oies - Gai - Œstre - Gens - Anse - Est - Rée.

MOTS MASQUÉS
COURTISANE

Europe : le surpoids touche près d'un enfant sur quatre

Près d'un enfant sur quatre en Europe est en surpoids, malgré les campagnes de prévention, selon un rapport de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Le surpoids et l'obésité chez les enfants européens se maintiennent à des niveaux élevés, alerte un nouveau rapport de l'OMS publié mardi, relevant que les déséquilibres alimentaires et le manque d'activité physique continuent d'alimenter un fléau aux conséquences sanitaires durables, face auquel les comportements familiaux demeurent souvent inadaptés. Basée sur des données recueillies auprès de 470.000 enfants âgés de six à neuf ans dans 37 pays, cette première enquête post-Covid montre que 25 % des enfants de sept à neuf ans présentent un excès de poids. Les garçons (13 %) sont plus touchés que les filles (9 %). Selon l'étude, près d'un enfant sur cinq souffre d'obésité, dans plusieurs pays d'Europe du Sud. Si les taux semblent se stabiliser dans certains États, les hausses restent plus fréquentes que les baisses. Et le constat est aggravé par une sous-estimation massive : dans deux tiers des cas, les parents d'enfants en surpoids les perçoivent comme ayant un poids normal ou insuffisant.

Démantèlement d'un réseau criminel de blanchiment d'argent et saisie de 50 millions DA à Oran

Les services de police d'Oran ont réussi à démanteler un réseau criminel composé de deux individus, spécialisé dans le blanchiment d'argent, et ont saisi une somme d'environ 50 millions de dinars provenant d'activités illicites, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction de la Sûreté de wilaya. Cette opération a été menée suite à des informations obtenues sur le terrain par les éléments de la brigade de lutte contre les crimes économiques et financiers de la police judiciaire, indiquant que les membres de ce réseau procédaient au blanchiment d'argent à travers la construction et l'acquisition de biens immobiliers et de véhicules de luxe, afin d'en dissimuler l'origine et de les réintroduire dans le circuit légal. Selon la cellule de communication et des relations publiques, la valeur totale des biens saisis (mobiliers et véhicules) dépasse 280 millions de dinars. Les investigations menées sous la supervision du procureur de la République près le tribunal de Fellaoucene ont permis d'identifier les suspects et de localiser leur cachette, ce qui a conduit à leur arrestation. Après l'accomplissement de l'ensemble des procédures légales, une somme d'environ 50 millions de dinars, provenant des activités criminelles de ce réseau, a été saisie, ainsi qu'une quantité de bijoux en or, quatre véhicules de luxe, trois motocyclettes, des montres de luxe et neuf liasses de billets d'une valeur unitaire de 200.000 DA, a-t-on précisé.

Plus de 24 000 touristes ont visité le Tassili N'Ajjer depuis le début de l'année

Plus de 24.000 touristes ont visité la wilaya de Djanet depuis le début de l'année en cours, pour découvrir et apprécier la beauté des sites naturels et archéologiques du Tassili N'Ajjer, a-t-on appris mardi auprès de la direction de wilaya du secteur du tourisme. La wilaya a accueilli pas moins de 24.183 touristes, dont 9.138 étrangers d'une cinquantaine de nationalités, et 15.045 nationaux, a précisé le directeur de wilaya du Tourisme, de l'artisanat traditionnel et des métiers, Lamine Hammadi. Ces touristes ont bénéficié de circuits touristiques aux fabuleux sites touristiques du Tassili (Issendilène, Iherir, Erg Admer, Tikoubaouine, Sefar, Tadrart rouge et autres) pour admirer la région et découvrir le legs culturel de ses habitants.



tants. Les visiteurs ont ainsi eu l'occasion de découvrir, en plus de la diversité des atouts touristiques de la région, le patrimoine local, conférant à leur voyage un séjour à caractère culturel unique dans cette région où se mêlent la beauté des sites, les formations rupestres singulières, les dunes de sable doré, en plus de la nature saharienne envoûtante très prisée par les amoureux d'aventures et de photographies. Selon M.Hammadi, ces flux touristiques confirment l'intérêt porté à la destination du Tassili et contribuent au renforcement de l'activité économique locale, à travers notamment l'encourage-

ment de l'artisanat traditionnel et les prestations des agences de tourisme et des établissements hôteliers, et au développement durable de la région. La wilaya de Djanet compte cinq établissements hôteliers totalisant une capacité de 513 lits, répartis entre les hôtels Ténéré (70 lits), la grotte des ambassadeurs (69 lits), Zeriba (70 lits), Tadrart (264 lits) et la structure d'hébergement de l'Office national algérien du tourisme -ONAT- (40 lits), selon les données du secteur. Dans le cadre de l'encouragement de l'investissement, touristique, deux projets de campings sont en cours de réalisation dans la région de Bordj El-Haouès, en vue de renforcer les capacités d'hébergement et de renforcer les prestations de tourisme saharien.

Air Algérie lance un nouveau magazine



La Compagnie Air Algérie a publié le premier numéro de son nouveau magazine "ON BOARD by Air Algérie", un magazine mensuel informatif, a indiqué mardi un communiqué de la compagnie. Cette publication vise à "enrichir l'expérience des passagers à travers des articles variés abordant des sujets touristiques et culturels, et mettant en lumière les principales destinations nationales et internationales desservies par le transporteur national", selon le communiqué. La Compagnie a précisé que ce nouveau support propose "un contenu reflétant la richesse culturelle et l'authenticité du patrimoine algérien, à travers la présentation de plats traditionnels algériens, la mise en valeur des sites touristiques et des monuments historiques dont regorgent les différentes régions du pays, ainsi que des informations et une couverture des activités du groupe Air Algérie". Air Algérie invite ses clients à consulter le numéro intégral du magazine via le lien suivant: <https://portail.airalgerie.dz/documents/d/guest/on-board-by-air-algerie-issue-1>.

Saisie d'importantes quantités de drogues et de comprimés psychotropes à Tiaret

Les services de la Gendarmerie nationale de Tiaret ont saisi d'importantes quantités de drogues et de comprimés psychotropes, et procédé à l'arrestation de plusieurs individus recherchés, et ce, lors de descentes menées dans le cadre de la lutte contre la criminalité et les bandes de quartiers, indique mercredi un communiqué des mêmes services. Le groupement régional de la Gendarmerie nationale de Tiaret a mené plusieurs descentes en mobilisant l'ensemble des moyens humains et matériels nécessaires, pour

assurer la sécurité des citoyens, la protection de leurs biens et la lutte contre la criminalité, précise la même source. Dans ce sillage, des points de contrôle ont été mis en place afin de resserrer l'étau autour des trafiquants et dealers de drogues et de substances psychotropes, ainsi que de lutter contre les bandes de quartiers, ajoute le communiqué. Ces opérations ont permis la saisie d'importantes quantités de drogues, de comprimés psychotropes et de boissons alcoolisées. Sur la base de mandats judiciaires, plusieurs individus recherchés ont également été arrêtés et seront déférés devant les juridictions à l'issue de l'enquête préliminaire pour cambriolage et agression contre les citoyens dans des quartiers populaires, conclut le communiqué.

5 morts et 183 blessés sur les routes en 24 heures

Cinq (5) personnes sont décédées et 183 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, indique mercredi un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Sétif, avec 2 morts, suite à une collision entre deux véhicules et une motocyclette survenue sur la route nationale n 74, dans la daïra de Bougaâ, précise la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de premières urgences à 12 personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant des appareils de chauffage à l'intérieur de leurs domiciles respectifs, à travers les wilayas de Nâama, Annaba et Sétif. Les équipes de secours de la Protection civile sont également intervenues pour l'extinction de 2 incendies dans les wilayas de Batna et Tipasa, ajoute le communiqué.

EXPRESS- HISTORIQUE

La quatrième porte (7)

Le marchand tarda à trouver le sommeil, Car son cœur, épris de l'une des jeunes filles, ne cessait de vagabonder vers son image.



Au petit matin, tandis que la lumière dorée du jour pénétrait la demeure, on partagea le repas dans une atmosphère sereine. Une fois le petit-déjeuner achevé, la mère des quatre jeunes filles prit la parole et lui dit d'une voix douce et posée.



Vois-tu, jeune homme, je suis veuve depuis longtemps, et j'en suis venue à penser qu'il manquait un homme sous ce toit... Aussi, j'aimerais te parler d'une chose importante ...



à suivre

AUX POINGS



«Le projet d'autonomie marocain n'est pas l'unique solution sur la table. La résolution du Conseil de sécurité "ne limite pas la solution exclusivement à ce projet, mais laisse la porte ouverte à d'autres initiatives et idées que les parties concernées par le conflit pourraient présenter (...), et à toutes les propositions visant à parvenir à un règlement politique juste et durable».

Massad Boulos, conseiller du président américain pour les Affaires arabes et africaines



Dans la journée : Nuageux
Vent : 30 km/h
Humidité : 57 %



Dans la nuit : Nuageux
Vent : 19 km/h
Humidité : 65 %

Dohr : 12h32
Assar : 15h24
Maghreb : 17h49
Icha : 19h09

Vendredi 16 jourmad el aoual 1447
Sobh : 05h50
Chourouk : 07h18

CHAÎNE ABC7

La « Destination Algérie » sur les écrans américains

La chaîne américaine ABC7 diffuse depuis lundi dernier une série télévisée quotidienne pour faire la promotion de l'Algérie comme destination touristique et culturelle exceptionnelle.

Diffusée en collaboration avec l'ambassade d'Algérie aux Etats-Unis, de 10h00 à 11h00 (heure de Washington), cette série met en lumière la richesse du patrimoine touristique et culturel algérien et présente les différentes villes à l'instar d'Alger, Tipasa, Constantine et Annaba, ainsi que les atouts touristiques exceptionnels des différentes régions du sud du pays. L'objectif de cette série est de promouvoir le tourisme national à travers des médias américains, qui ont manifesté un grand intérêt pour les attraits touristiques de l'Algérie, afin de les faire connaître dans les milieux touristiques américains.

SABRI BOUKADOU, PREMIER INVITÉ

Invité du premier épisode de cette série, l'ambassadeur d'Algérie à Washington, Sabri Boukadoum, a mis en lumière les principaux attraits touristiques et culturels du pays, soulignant que la première chose qui capte l'attention



en arrivant en Algérie est l'hospitalité de son peuple, une caractéristique qui fait partie de son patrimoine génétique. Il a également mis l'accent sur la richesse de la culture algérienne, qui se caractérise par de multiples dimensions, mêlant influences arabes, amazighes, africaines et méditerranéennes, ce qui constitue une source de fierté pour les Algériens. Dans le même contexte, Boukadoum a qualifié le désert algérien du « plus beau au monde », grâce à ses paysages à couper le souffle et à son immensité, précisant toutefois que la richesse touristique de l'Algérie ne se limite pas au Sahara, mais englobe de nombreuses autres régions tout aussi magnifiques et splendides. L'Algérie se distingue également comme une destination de tourisme religieux. Les catholiques, par exemple, peuvent se rendre à Annaba, où se

trouve la basilique Saint-Augustin, a rappelé Boukadoum. L'ambassadeur d'Algérie à Washington a souligné, à ce propos, que visiter l'Algérie offre une occasion unique de découvrir les vestiges des différentes civilisations qui s'y sont succédés, soutenant que « l'on n'est pas obligé de se rendre en Italie pour admirer les vestiges romains, ils existent dans de nombreuses villes d'Algérie, faisant d'elle le deuxième pays au monde abritant ce type de ruines, après l'Italie ». Rappelant l'ancienneté des relations algéro-américaines, les deux pays ayant célébré le 230e anniversaire du traité de paix et d'amitié conclu par le président George Washington et le Dey d'Alger, Boukadoum a exprimé l'espoir de voir s'accroître le nombre de touristes américains en Algérie, notamment avec les facilités accordées pour l'obtention du visa.

Ania N.

BILAN OPERATIONNEL DE L'ANP 81 kilos de cocaïne saisis

Le ministère de la Défense nationale a rendu public, hier, le bilan opérationnel de l'Armée nationale populaire couvrant la période du 30 octobre au 4 novembre courant. Selon ce bilan, dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant cette période, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces Armées à travers tout le territoire national. Pour la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP ont arrêté 8 éléments de soutien aux groupes terroristes, dans différentes opérations à travers le territoire national. Concernant la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 71 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 4 quintaux et 82 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 81 kilogrammes de cocaïne et 299.023 comprimés psychotropes ont été saisis.

F. B.

Audience

Le président de la République reçoit le ministre égyptien des Affaires étrangères

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, mercredi, le ministre égyptien des Affaires étrangères, de l'Immigration et des Expatriés égyptiens, M. Badr Abdel-Ati, accompagné d'une délégation et porteur d'un message du président égyptien, M. Abdel Fattah Al-Sissi, à Monsieur le président de la République. L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, et du conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires diplomatiques, M. Amar Abba.

LA CHRONIQUE
DU JEUDI

Un reporter dans la foule :

La malbouffe tue...

Il était temps ! C'est au mois de juin dernier, que le plan national de l'alimentation a été lancé. Pour désigner ce plan, d'autres utiliseront le mot « nutrition ». Est-ce pour être compris par tout le monde ? Sans commentaire ! Lors du 4e Congrès international de l'obésité et des maladies métaboliques, qui s'est tenu à Alger, du 30 octobre au 1er novembre derniers, plusieurs participants ont insisté sur « la nécessité d'accélérer » l'élaboration de ce plan.

Cela veut dire que 5 mois n'ont pas été suffisants pour livrer un plan que tous les pays avancés possèdent. La honte du plagiat ? Sans commentaire là aussi ! Pour que le message soit compris par le plus grand nombre, il faut préciser ce qu'est un plan national de l'alimentation (ou de nutrition). Nous emprunterons la définition qu'en donne le Pr Malek Rachid, président de la Société algérienne de médecine interne (SAMI). Pour lui « ce plan permettra d'améliorer l'hygiène alimentaire, en protégeant les aliments des risques biologiques et chimiques à toutes les étapes de la chaîne alimentaire ». Définition de « biologiques » : ce qui est constitué d'organismes vivants. Les virus et bactéries en font partie. Quant au mot « chimiques » tout le monde en connaît le sens. Les additifs alimentaires en font partie. Ces éclaircissements sont nécessaires pour comprendre de quoi on parle. Quittons momentanément la science pour une parenthèse.

Pourquoi sur les photos des années 1950, les gens sont minces alors que de nos jours c'est l'inverse ? Il n'y a qu'une seule raison : c'est le mode alimentaire qui a changé. Avec l'avènement de l'industrie de transformation alimentaire couplé à l'instauration de la journée continue dans le monde du travail, vous découvrez la « recette ». Le déjeuner sur le pouce (« Akle-Khafif ») ne pouvait que se généraliser avec une seule heure de pause pour déjeuner. Impossibilité de manger chez soi tandis que la nourriture transformée devient l'alternative. Une infime partie de personnes viennent travailler avec leur nourriture préparée à la maison. À partir de ce constat, le « coupable » est tout désigné. C'est la malbouffe. C'est toute une panoplie de produits transformés qui « garnissent » les sandwiches, pizzas et autres hamburgers. Certains de ces produits ont réussi à pénétrer les foyers, notamment dans la pâtisserie. Ce sont les colorants, arômes, conservateurs, etc. Tous ces produits sont des composants chimiques. Des composants qui perturbent les hormones produites naturellement par notre corps. Ces hormones dont les principales sont : l'insuline, le cortisol (hormone du stress), la testostérone, la ghréline qui régule la faim et les hormones thyroïdiennes « qui régulent le métabolisme, la température corporelle, le rythme cardiaque, la croissance et le développement ».

Ces additifs alimentaires sont compris dans la catégorie des « perturbateurs endocriniens » où sont également recensés certains pesticides et certaines matières premières en cosmétique. La définition donnée aux perturbateurs endocriniens par l'OMS est la suivante : c'est « une substance ou un mélange de substances, qui altère les fonctions du système endocrinien et de ce fait induit des effets néfastes dans un organisme intact, chez sa progéniture ou au sein de (sous)-populations ». Par « sous-populations », l'OMS désigne « des groupes (de personnes) ayant des besoins de santé ou des caractéristiques propres ».

Qui contrôle les industries alimentaires, cosmétiques, les restaurants et autres commerces alimentaires ? Les plus visibles sont les contrôleurs d'hygiène relevant de la direction des fraudes du ministère du Commerce. Ils sont actifs dans les commerces de bouche. Quant aux contrôles des industries alimentaires, il suffirait de prendre des échantillons de leurs produits en vente pour procéder aux analyses appropriées. Nous ne disposons d'aucune information sur cette activité. L'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSS), créée en 2020, a prévu un espace intitulé « Habitudes alimentaires » qui attend de recevoir des données. Reste les associations dédiées aux maladies chroniques, qui quantifient leurs malades avec des chiffres vérifiables et dont le rôle n'est pas bien clair. S'agit-il d'éclairer et de défendre les malades ou est-ce simplement des associations professionnelles ? Tout ceci a besoin d'un bon ménage. Il s'agit de santé humaine !

Zouhir Mebarki
zoume600@gmail.com

SOUS-RIRE

Le quotidien de Nicolas Sarkozy en prison ...

